

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 12, 2022

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in Parts 4, 5 and 6 of Bill S-6, An Act respecting regulatory modernization; and, in camera, to discuss drafting instructions.

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, before we begin, I'd like to remind senators to please keep your microphones muted at all times unless recognized by name by the chair, and should you have any technical challenges, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or clerk, and we'll work to resolve the issue. If you experience other technical challenges, please contact the ISD service desk with the technical assistance number provided to you.

The use of online platforms does not guarantee speech privacy or that eavesdropping won't take place. As such, while conducting committee meetings, all participants should be aware of such limitations and restrict the possible disclosure of sensitive, private and privileged Senate information.

Senators should participate in a private area and be mindful of their surroundings so they do not inadvertently share any personal information or information that could be used to identify their location.

With that, good morning, everyone. I'd like to begin by welcoming members of the committee, our witnesses as well as those watching this meeting on the web. My name is Robert Black, senator from Ontario, and I'm chair of the committee.

I'd like to introduce the members of the Agriculture and Forestry committee joining us today, starting with the deputy chair, Senator Simons from Alberta, Senator Bellemare from Quebec, Senator Bovey from Manitoba, Senator Cotter from Saskatchewan, Senator Deacon from Nova Scotia, Senator Oh from Ontario, Senator Petitclerc from Quebec, Senator Wetston from Ontario and Senator Yussuff from Ontario.

Today, the committee continues its examination of the subject matter of those elements contained in Parts 4, 5 and 6 of Bill S-6, An Act respecting regulatory modernization.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 12 mai 2022

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, avec vidéoconférence, à 9 heures (HE), pour examiner la teneur des éléments des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation, et à huis clos, pour discuter des instructions relatives à la rédaction.

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, avant de commencer, j'aimerais rappeler aux sénateurs et aux témoins de bien vouloir mettre leur microphone en sourdine en tout temps, à moins que le président ne leur accorde la parole. En cas de problèmes techniques, particulièrement en ce qui a trait à l'interprétation, veuillez les signaler au président ou à la greffière et nous nous efforcerons de les régler. Si vous éprouvez d'autres difficultés techniques, veuillez communiquer avec le service d'aide de la DSI au numéro d'assistance technique qui vous a été fourni.

L'utilisation de plateformes en ligne ne permet pas de garantir le caractère confidentiel des échanges. Par conséquent, pendant les réunions des comités, tous les participants doivent en être conscients et restreindre la divulgation possible d'informations de nature délicate, confidentielles et privilégiées du Sénat.

Les sénateurs doivent se rendre dans un endroit privé et être conscients de leur environnement afin de ne pas communiquer par inadvertance des renseignements personnels ou de l'information qui pourrait être utilisée pour identifier où ils se trouvent.

Sur ce, bonjour à tous. J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité, à nos témoins et à ceux qui nous regardent sur le Web. Je m'appelle Robert Black, sénateur de l'Ontario, et je préside ce comité.

J'aimerais maintenant vous présenter les membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, en commençant par la vice-présidente, la sénatrice Simons, de l'Alberta; la sénatrice Bellemare, du Québec; la sénatrice Bovey, du Manitoba; le sénateur Cotter, de la Saskatchewan; le sénateur Deacon, de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Oh, de l'Ontario; la sénatrice Petitclerc, du Québec; le sénateur Wetston, de l'Ontario et le sénateur Yussuff, de l'Ontario.

Aujourd'hui, le comité reprend son étude sur la teneur des éléments des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation.

Our panel today will focus on Part 6 of the bill on the Pest Control Products Act, where we will hear from our final set of witnesses on this pre-study referred to our committee.

I would like to introduce our witnesses. Today, we welcome from Health Canada, Manon Bombardier, Assistant Deputy Minister, Pest Management Regulatory Agency, Transformation, and Jason Flint, Director General, Policy and Operations Directorate, Pest Management Regulatory Agency; from CropLife Canada, Pierre Petelle, President and Chief Executive Officer; from the Grain Growers of Canada, Branden Leslie, Manager, Policy and Government Relations; from the Canadian National Millers Association, Gordon Harrison, President; from the David Suzuki Foundation, Lisa Gue, Manager, National Policy; and joining us again today from the Treasury Board of Canada Secretariat, James van Raalte, Executive Director, Regulatory Policy and Cooperation Directorate.

We heard from Mr. van Raalte from the Treasury Board Secretariat at last week's meeting. He will not be delivering opening remarks this week but will be available to take questions on the global aspects of the bill.

To our witnesses, thank you for joining us. In the interests of saving more time for questions, Mr. Harrison, from the Canadian National Millers Association, has also informed us that he won't be delivering opening remarks. We did receive information from him ahead of time.

We'll hear opening remarks from witnesses in the following order: Mr. Flint and Ms. Bombardier on behalf of Health Canada; Mr. Petelle on behalf of CropLife Canada; Mr. Leslie on behalf of the Grain Growers of Canada; and Ms. Gue on behalf of the David Suzuki Foundation.

The floor is yours, Mr. Flint.

Jason Flint, Director General, Policy and Operations Directorate, Pest Management Regulatory Agency, Health Canada: My name is Jason Flint, and I am Director General of Policy and Operations at Health Canada's Pest Management Regulatory Agency, commonly referred to as PMRA. I'll be sharing these opening remarks with Ms. Bombardier, who is the Assistant Deputy Minister leading PMRA's transformation initiative.

Part 6 of Bill S-6 amends the Pest Control Products Act to allow for the creation of a regulatory framework to facilitate access to products that pose lower or well-characterized risks. This bill responds to a commitment in the aquaculture and agri-food regulatory roadmap, while continuing to meet the minister's

Nos témoins d'aujourd'hui nous parleront de la partie 6 du projet de loi, qui porte sur la Loi sur les produits antiparasitaires. C'est le dernier groupe que nous entendrons sur cette étude préalable renvoyée à notre comité.

J'aimerais maintenant vous présenter nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui, de Santé Canada, Manon Bombardier, sous-ministre adjointe, Transformation, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, et Jason Flint, directeur général, Direction des politiques et des opérations, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire; Pierre Petelle, président et chef de la direction de CropLife Canada; Branden Leslie, gestionnaire des Politiques et relations gouvernementales pour les Producteurs de grains du Canada; Gordon Harrison, président de l'Association canadienne des minoteries de farine de blé; Lisa Gue, responsable de la Politique nationale à la Fondation David Suzuki, puis, encore une fois, James van Raalte, directeur exécutif de la Direction de politiques et de coopération en matière de réglementation au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Nous avons entendu M. van Raalte, du Secrétariat du Conseil du Trésor, lors de la réunion de la semaine dernière. Il ne prononcera pas de déclaration préliminaire cette semaine, mais il est là pour répondre aux questions sur les aspects mondiaux du projet de loi.

Je remercie nos témoins de se joindre à nous aujourd'hui. Afin de gagner du temps pour les questions, M. Harrison, président de l'Association canadienne des minoteries de farine de blé, nous a également informés qu'il ne présenterait pas de déclaration préliminaire. Nous avons reçu un document d'information de sa part au préalable.

Nous entendrons les déclarations liminaires des témoins dans l'ordre suivant : M. Flint et Mme Bombardier, au nom de Santé Canada; M. Petelle, au nom de CropLife Canada; M. Leslie, au nom des Producteurs de grains du Canada; et Mme Gue, au nom de la Fondation David Suzuki.

La parole est à vous, monsieur Flint.

Jason Flint, directeur général, Direction des politiques et des opérations, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Santé Canada : Je m'appelle Jason Flint et je suis directeur général des politiques et des opérations à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, communément appelée l'ARLA. Je vous présenterai ces observations préliminaires en collaboration avec madame Bombardier, qui est la sous-ministre adjointe responsable de l'initiative de transformation de l'ARLA.

La partie 6 du projet de loi S-6 modifie la Loi sur les produits antiparasitaires afin de permettre la création d'un cadre réglementaire visant à faciliter l'accès aux produits qui présentent un risque faible ou un risque bien défini. Ce projet de loi répond à un engagement pris dans la feuille de route sur la

primary objective of preventing unacceptable risks to individuals and the environment from the use of pest control products.

To date, efforts to encourage registration of low-risk products such as cinnamon or baking soda have been unsuccessful as there is not a financial incentive to register products as pesticides that are already commercially available for other purposes.

The amendments proposed in Bill S-6 would allow the Minister of Health to authorize products consistent with new Governor-in-Council regulations. These regulations would prescribe the eligibility criteria for authorization and other procedural details for low-risk products. The bill would also provide new recall powers that would apply to registered and authorized products.

Currently, authorization of low-risk products needs to be sought on a product-by-product basis under the Governor-in-Council regulations.

The regulatory approach proposed in Bill S-6 would be more agile and efficient and result in easier access to products of low or well-characterized risk. It would provide for a level of oversight consistent with the risk posed by these products, address a stakeholder need and support the minister's legislative mandate to facilitate access to products that pose lower risk.

Health Canada continues to support the approach outlined in these amendments. However, given the ongoing consultations around the transformation process at the PMRA, we're supporting amendments to Bill S-6 to withdraw this proposal from the bill so that it can be considered within the transformation process.

I'll now pass the floor to Manon Bombardier to comment further on the Transformation Agenda.

Manon Bombardier, Assistant Deputy Minister, Pest Management Regulatory Agency, Transformation, Health Canada: Good morning, and thank you for inviting us to appear before the committee today. My name is Manon Bombardier, and I am the Assistant Deputy Minister for transformation at Health Canada's Pest Management Regulatory Agency. I appreciate the opportunity to speak to PMRA's Transformation Agenda, more specifically, the ongoing targeted review of the Pest Control Products Act and why the government is supporting amendments to the second annual regulatory modernization bill to withdraw the proposal to enable more efficient authorization of pest control products of low or well-characterized risks.

réglementation relative à l'aquaculture et à l'agroalimentaire, tout en continuant à respecter l'objectif principal du ministre, qui consiste à prévenir les risques inacceptables découlant de l'utilisation des produits antiparasitaires pour les personnes et l'environnement.

Jusqu'à présent, les efforts visant à encourager l'homologation de produits à faible risque, tels que la cannelle ou le bicarbonate de soude, se sont avérés infructueux, car il n'existe pas d'incitatif financier à homologuer comme pesticides des produits qui sont déjà commercialisés à d'autres fins.

Les modifications proposées dans le projet de loi S-6 permettraient au ministre de la Santé d'autoriser des produits conformément aux nouveaux règlements du gouverneur en conseil. Ces règlements prescriraient les critères d'admissibilité à l'autorisation et d'autres détails procéduraux pour les produits à faible risque. Le projet de loi prévoit également de nouveaux pouvoirs de rappel qui s'appliqueraient aux produits homologués et autorisés.

Actuellement, l'autorisation des produits à faible risque doit être demandée pour chaque produit en vertu du règlement du gouverneur en conseil.

L'approche réglementaire proposée dans le cadre du projet de loi S-6 serait plus souple et plus efficace et faciliterait l'accès aux produits à faible risque ou à risque bien défini. Elle assurerait un niveau de surveillance compatible avec le risque présenté par ces produits, répondrait à un besoin des intervenants et appuierait le mandat législatif du ministre visant à faciliter l'accès aux produits qui présentent un faible risque.

Santé Canada continue d'appuyer l'approche décrite dans ces modifications. Toutefois, compte tenu des consultations en cours sur le processus de transformation de l'ARLA, nous appuyons les modifications au projet de loi S-6 visant à retirer cette proposition du projet de loi, afin qu'elle puisse être examinée dans le cadre du processus de transformation.

J'invite maintenant Manon Bombardier à vous parler davantage du programme de transformation.

Manon Bombardier, sous-ministre adjointe, Transformation, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Santé Canada : Bonjour. Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant le comité aujourd'hui. Je m'appelle Manon Bombardier et je suis la sous-ministre adjointe qui s'occupe de la transformation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Je suis heureuse d'avoir la chance de parler du programme de transformation de l'ARLA, surtout de l'examen ciblé en cours de la Loi sur les produits antiparasitaires et des raisons pour lesquelles le gouvernement appuie les modifications au deuxième projet de loi de l'année sur la modernisation de la réglementation visant à

In 2021, the government promised modernization and strengthening of the Pest Control Products Act. Key objectives include modernizing the PMRA's review processes governing pesticides, improving transparency and increasing the use of data and independent advice to better inform regulatory decisions.

To deliver on these objectives, Health Canada launched extensive public consultations in March 2022, including with stakeholder groups and Indigenous communities and partners, to inform its targeted review of the Pest Control Products Act. This consultation is already under way, and stakeholders are very engaged.

The proposed amendments to the PCPA in Bill S-6 are aligned with Health Canada's broader transformation objectives of modernizing processes for the oversight of pesticides and increasing transparency for overall improved health and environmental protection.

Removing the proposed amendments from Bill S-6 and integrating their consideration into the PCPA review will provide a more cohesive approach to identifying potential legislative amendments in support of PMRA's Transformation Agenda.

This approach will provide Health Canada with an opportunity to ensure the proposed authorization scheme is considered as part of its efforts to achieve transformation goals.

To accommodate this approach and provide more time for stakeholders to submit their input, Health Canada extended the consultation period to June 30, 2022.

In conclusion, Health Canada continues to support the goal of enabling the regulatory framework to facilitate access to products that pose lower or well-characterized risks. These goals align with and support the transformation objectives to strengthen human health and environmental protection and improve transparency in our regulatory process.

An integrated approach safeguards these goals and represents an efficient way forward. We will continue to engage interested stakeholders in a broad, inclusive and transparent manner in the pursuit of strengthening the PCPA to better protect human health, wildlife and the environment.

retirer la proposition de permettre une autorisation plus efficace des produits antiparasitaires présentant un risque faible ou un risque bien défini.

En 2021, le gouvernement a promis de moderniser et de renforcer la Loi sur les produits antiparasitaires. Les objectifs principaux comprennent la modernisation des processus d'examen de l'ARLA régissant les pesticides, l'amélioration de la transparence et l'augmentation de l'utilisation des données et des conseils indépendants afin de mieux éclairer les décisions réglementaires.

En vue d'atteindre ces objectifs, Santé Canada a organisé de nombreuses consultations publiques en mars 2022, notamment avec des groupes d'intervenants, des communautés autochtones et des partenaires afin d'éclairer son examen ciblé de la Loi sur les produits antiparasitaires. Cette consultation est déjà en cours et les intervenants sont très engagés.

Les modifications proposées à la LPA dans le projet de loi S-6 sont conformes aux objectifs plus vastes de la transformation de Santé Canada, qui consistent à moderniser les processus de surveillance des pesticides et à accroître la transparence pour une amélioration globale de la protection de la santé et de l'environnement.

Le fait de retirer les modifications proposées du projet de loi S-6 et d'intégrer leur examen à celui de la LPA permettra d'adopter une approche plus cohérente en vue de déterminer comment modifier la loi à l'appui du programme de transformation de l'ARLA.

Cette approche donnera également l'occasion à Santé Canada de s'assurer que le régime d'autorisation proposé est bien harmonisé aux efforts déployés pour atteindre nos objectifs de transformation.

Dans le but de tenir compte de cette approche et de donner plus de temps aux intervenants pour envoyer leurs observations, Santé Canada a prolongé la période de consultation pour l'examen ciblé de la LPA jusqu'au 30 juin 2022.

En conclusion, Santé Canada continue d'appuyer l'objectif d'un cadre réglementaire qui facilite l'accès aux produits qui présentent un faible risque ou un risque bien défini. Ces buts respectent les objectifs de la transformation de renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement et d'améliorer la transparence de notre processus réglementaire.

L'approche intégrée permet de maintenir ces objectifs et représente une façon efficace de progresser. Nous continuerons à faire participer les intervenants intéressés au moyen d'une stratégie ouverte, inclusive et transparente dans le but de renforcer la LPA afin de mieux protéger la santé humaine, la faune et l'environnement.

We are happy to answer any questions you might have. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We'll hear from CropLife Canada next. Mr. Petelle, please go ahead.

Pierre Petelle, President and Chief Executive Officer, CropLife Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators. I'm very pleased to be here with you this morning.

CropLife Canada is the association representing the manufacturers, developers and distributors of plant science innovations, including pest-control products and plant biotechnology. These are used in agriculture, urban and public health settings. We're committed to protecting human health and the environment, and we believe in driving innovation through continuous research. Our mission is to enable the plant-science industry to bring the benefits of its technologies to farmers and the public.

We're also committed to sustainability for the agriculture sector through our innovations and programs. One such program is Cleanfarms. Our industry founded this award-winning stewardship program over 30 years ago, and our members are still part of the stand-alone organization today. Cleanfarms now boasts almost 80% recovery rate for pesticide and fertilizer containers and is expanding its scope into other recycling ventures. We were green long before green was in vogue.

Our members bring innovations to Canadian farmers, and those innovations help agriculture be more productive and more sustainable. The greenhouse gas intensity of Canadian agriculture has been reduced by 50% since 1997. Further, the average Canadian farm is now producing twice as much food as it did 50 years ago, while using the same number of inputs and land base. Our technologies allow farmers to grow more food on less land using fewer inputs.

This is the kind of sustainability-generating innovation that our regulatory system needs to foster. This is especially true in an era of price pressure on Canadian consumers and a looming global food-security crisis to which Canada must respond as one of the world's leading agriculture exporters.

CropLife Canada and its members were strong supporters of the regulatory review process first announced in Budget 2018. Its goal to identify novel regulatory approaches in order to support growth and innovation is more critical than ever given the challenges faced by Canada in the post-COVID era.

Nous serons heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons maintenant entendre les gens de CropLife Canada. Monsieur Petelle, allez-y, s'il vous plaît.

Pierre Petelle, président et chef de la direction, CropLife Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Je suis très heureux d'être ici avec vous ce matin.

CropLife Canada est l'association qui représente les fabricants, les concepteurs et les distributeurs des produits de l'innovation dans le domaine des sciences végétales, notamment les produits antiparasitaires et les outils de biotechnologie végétale. Ces produits sont utilisés en agriculture, en milieu urbain et en santé publique. Nous sommes déterminés à protéger la santé humaine et l'environnement, et nous croyons qu'il faut favoriser l'innovation grâce à la recherche continue. Notre mission est de permettre à l'industrie de la phytologie de faire profiter les agriculteurs et le public des avantages de ses technologies.

Nous nous engageons également à assurer la durabilité du secteur agricole grâce à nos innovations et à nos programmes. L'un de ces programmes s'appelle AgriRÉCUP. Notre industrie a fondé ce programme d'intendance primé il y a plus de 30 ans, et nos membres font toujours partie de cette organisation autonome aujourd'hui. AgriRÉCUP affiche aujourd'hui un taux de récupération de près de 80 % des contenants de pesticides et d'engrais et étend son champ d'action à d'autres entreprises de recyclage. Nous étions écologiques bien avant que ce ne soit à la mode.

Nos membres présentent des produits de l'innovation aux agriculteurs canadiens, des produits qui favorisent une agriculture plus productive et plus durable. L'intensité des gaz à effet de serre découlant de l'agriculture au Canada a diminué de 50 % depuis 1997. Parallèlement à cela, la ferme canadienne moyenne produit maintenant deux fois plus de nourriture qu'il y a 50 ans, pour le même volume d'intrants et la même superficie. Nos technologies permettent aux agriculteurs de produire plus d'aliments sur une plus petite superficie avec moins d'intrants.

C'est ce genre d'innovation génératrice de durabilité que notre système réglementaire doit favoriser. C'est d'autant plus vrai à une époque où les consommateurs canadiens subissent une hausse de prix et où une crise mondiale de la sécurité alimentaire se profile à l'horizon, crise à laquelle le Canada doit répondre en sa qualité d'exportateur agricole parmi les plus importants au monde.

CropLife Canada et ses membres ont tout de suite appuyé vivement le processus d'examen réglementaire annoncé pour la première fois dans le budget de 2018. Son objectif, qui consiste à trouver de nouvelles solutions réglementaires pour soutenir la croissance et l'innovation, est plus crucial que jamais compte

As for Bill S-6 itself, as mentioned, our support of the regulatory review process and efforts to make the regulatory system nimbler and more predictable continues. To date, unfortunately, the regulatory review process and, specifically, the Treasury Board agriculture regulatory roadmap, have delivered very few benefits to our sector and that remains unchanged with Bill S-6.

For the Seeds Act, while the changes in support of digitization and foreign-system recognition hold future potential, the proposals are mostly housekeeping exercises to address longstanding jurisdictional considerations and do not modernize the legislation. Similarly, the changes to the Pest Control Products Act are for products that are not registered. Our members are in the business of delivering innovations to farmers, and these innovative products are and continue to be registered under the PCPA.

To the extent that these changes free up resources for the PMRA and the Canadian Food Inspection Agency, that's positive, but that's about as far as it goes. To be clear, we support the bill, as we believe the modernization tool is useful and must be available to regulators. The specific changes proposed in Bill S-6, however, are modest at best, and that is disappointing because the Treasury Board regulatory roadmap initiative has the potential to deliver benefits to Canadian agriculture and consumers.

Let's take plant-breeding innovation, for example — putting in place a process and policies that allow plant breeding to thrive in Canada, including gene editing of seeds. This groundbreaking technology, already moving forward in other agriculture-exporting nations and a growing list of countries, holds open the possibility of crops with better nitrogen utilization, less water use and more drought tolerance. Canada should be an innovation hub for plant breeding, but we will continue to fall behind without policies that were promised in the regulatory roadmaps over three years ago.

With crop-protection products, a process under Health Canada's PMRA, was developed to make substantial improvements to the re-evaluation process. Program renewal, as it's called, was designed to increase predictability and efficiency and deliver more transparency to stakeholders and the public as

tenu des défis auxquels le Canada est confronté dans l'ère post-COVID.

En ce qui concerne le projet de loi S-6 lui-même, comme nous l'avons déjà mentionné, notre soutien au processus d'examen réglementaire et aux efforts visant à rendre le système réglementaire plus agile et plus prévisible demeure entier. Malheureusement, à ce jour, le processus d'examen réglementaire et, plus particulièrement, la feuille de route réglementaire du Conseil du Trésor en matière d'agriculture, n'ont apporté que très peu d'avantages à notre secteur, et cela ne change pas avec le projet de loi S-6.

En ce qui concerne la Loi sur les semences, bien que les changements à l'appui de la reconnaissance des systèmes étrangers et de la numérisation présentent du potentiel, les propositions mises de l'avant sont surtout des exercices administratifs visant à régler des problèmes de partage des compétences de longue date, qui ne modernisent pas la loi. De même, les changements apportés à la Loi sur les produits antiparasitaires concernent des produits non homologués. Nos membres offrent des produits de l'innovation aux agriculteurs, et ces produits novateurs sont et continuent d'être homologués en vertu de la LPA.

Dans la mesure où ces changements libèrent des ressources pour l'ARLA et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, c'est positif, mais cela ne va pas plus loin. Que ce soit bien clair : nous appuyons le projet de loi, car nous croyons que cet outil de modernisation est utile et doit être mis à la disposition des organismes de réglementation. Cependant, les changements précis qui sont proposés dans le projet de loi S-6 sont, au mieux, modestes, ce qui est décevant parce que la feuille de route réglementaire du Conseil du Trésor aurait le potentiel d'offrir bien des avantages à l'agriculture et aux consommateurs canadiens.

Prenons l'exemple de l'innovation dans le domaine de la sélection des végétaux, qui consiste à mettre en place un cadre et des politiques permettant à la sélection des végétaux de prospérer au Canada, y compris la modification génétique des semences. Cette technologie révolutionnaire, qui change déjà la donne dans d'autres pays exportateurs de produits agricoles et dans une liste croissante de pays, pave la voie à des cultures qui utilisent mieux l'azote, consomment moins d'eau et sont plus tolérantes à la sécheresse. Le Canada devrait être une plaque tournante de l'innovation en matière de sélection des végétaux, mais nous continuerons de prendre du retard sans les politiques promises dans les feuilles de route réglementaires il y a plus de trois ans.

En ce qui concerne les produits de protection des cultures, un processus relevant de l'ARLA de Santé Canada a été mis au point pour apporter des améliorations de fond au processus de réévaluation. Le renouvellement du programme, comme on l'appelle, a été conçu pour accroître la prévisibilité et l'efficacité

it relates to pesticides. Unfortunately, it has yet to be put in place.

The Treasury Board Secretariat talks about the need for regulatory modernization, taking into account impacts on regulations and economic growth. In practice, though, we see Health Canada moving ahead with a major Transformation Agenda for an already world-class PMRA. This activity draws resources away from program renewal and is set to potentially jeopardize the science-based nature of the regulatory system.

Put simply, there's a significant gap between the government's words on regulatory modernization and the actions of the departments.

Wrapping up, a predictable and science-based regulatory approach is foundational to maintaining public trust and to giving our members confidence to bring new technologies that would make Canada more productive, sustainable and competitive. We encourage you to pass Bill S-6 and then, more importantly, ask the government when they will come forward with a robust regulatory modernization agenda that delivers meaningful results for Canadians and Canadian agriculture.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Petelle. Moving on to Mr. Leslie, here on behalf of the Grain Growers of Canada.

Branden Leslie, Manager, Policy and Government Relations, Grain Growers of Canada: Good morning, Mr. Chair and honourable senators. Thank you for the opportunity to appear before you today.

The Grain Growers of Canada is a strong national voice for farmers from coast to coast, representing over 65,000 farmers through our 14 national, regional and provincial grower groups. GGC members are trade-oriented, sustainable and innovative.

As a farmer-driven association for the grains industry, GGC advocates for the federal government to make decisions that support the competitiveness and profitability of grain growers across Canada. In real time, this looks like advocating for a regulatory environment that, one, encourages agricultural research and investments in innovation; two, improves the access and availability of top-of-the-line genetics and crop-protection products for farmers; and three, unleashes our sector's economic potential.

et offrir plus de transparence aux intervenants et au public en ce qui concerne les pesticides. Malheureusement, il n'a pas encore été mis en place.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor parle de la nécessité de moderniser la réglementation, en tenant compte des impacts sur la réglementation et sur la croissance économique. En pratique, cependant, nous voyons Santé Canada aller de l'avant avec un important programme de transformation d'une ARLA déjà de calibre mondial. Ce projet détourne les ressources du renouvellement des programmes et risque de mettre en péril la nature scientifique du système de réglementation.

En bref, il y a un écart important entre le discours du gouvernement sur la modernisation de la réglementation et les actions des ministères.

Pour conclure, nous avons absolument besoin d'une approche réglementaire prévisible et fondée sur la science pour maintenir la confiance du public et pour donner à nos membres la confiance nécessaire pour créer de nouvelles technologies qui rendront le Canada plus productif, durable et concurrentiel. Nous vous encourageons à adopter le projet de loi S-6 et, plus important encore, à demander au gouvernement quand il présentera un programme robuste de modernisation de la réglementation qui donnera des résultats tangibles pour les Canadiens et l'agriculture canadienne.

Merci.

Le président : Merci, monsieur Petelle. Passons maintenant à M. Leslie, qui comparait ici au nom des Producteurs de grains du Canada.

Branden Leslie, gestionnaire, Politiques et relations gouvernementales, Producteurs de grains du Canada : Bonjour, monsieur le président et honorables sénateurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Les Producteurs de grains du Canada sont une voix nationale forte pour les agriculteurs d'un océan à l'autre, ils représentent plus de 65 000 agriculteurs par l'intermédiaire de nos 14 groupes de producteurs nationaux, régionaux et provinciaux. Les membres des PGC mettent l'accent sur le commerce, la durabilité et l'innovation.

Les Producteurs de grains du Canada forment une association de l'industrie céréalière dirigée par des agriculteurs et ils demandent au gouvernement fédéral de prendre des décisions favorisant la compétitivité et la rentabilité des producteurs de céréales du Canada. Concrètement, cela se traduit par la défense d'un environnement réglementaire qui, premièrement, favorise la recherche agricole et les investissements dans l'innovation; deuxièmement, améliore l'accès à des produits génétiques et de protection des cultures de pointe pour les agriculteurs, ainsi que

We are supportive of the government's stated agenda of modernizing regulations to keep pace with innovation and technology. We agree that in order to realize a nimbler regulatory environment, there must be regular common-sense updates to existing regulations. In that vein, we're generally supportive of the measures found in Bill S-6 and appreciate the government working in this space.

That said, however, as identified by previous witnesses, this legislation is largely a housekeeping effort and lacks major modernization in priority areas for our sector. There are numerous areas of regulatory modernization that grain growers would like to see the government act on that could have a more significant impact on our ability to increase production at a time when the world badly needs it and, just as importantly, to reduce our carbon footprint at a time we seek to step up our fight against climate change.

What are those actionable items? At the top of the list would be for Health Canada to implement regulations for the proposed guidance on novel food regulations for plant breeding. Gene-editing technology holds the potential for tremendous economic and environmental benefits on farms, such as better handling of drought and excess moisture, improved nutrition, better input utilization and, of course, yield increases. The Canada Grain Act is outdated and doesn't reflect the realities of today's grain system. It needs modernization, but despite attempts, consultations and hope, we have not seen progress.

The list goes on.

But in terms of Bill S-6, Part 6 seemed like an opportunity to address some of the needs of our sector that would ensure stability for our exports, such as deferring to codex Maximum Residue Limits, or MRLs, in cases where Canadian MRLs are missing, just as several of our trading partners have. It could also have more broadly enabled the acceptance of reviews for assessments done by allied countries with mature, trustworthy regulatory systems to reduce duplication and free up resources for higher-priority work.

While Bill S-6 moves forward, the PMRA is undertaking another review of the act as part of a transformation project that could have conflicting results, which I understand has led the minister to suggest removing that portion from the bill. I will leave that up to you as a committee to deliberate.

leur accessibilité, et troisièmement, libère le potentiel économique de notre secteur.

Nous appuyons le programme du gouvernement visant à moderniser la réglementation pour qu'elle suive le rythme de l'innovation et de la technologie. Nous sommes d'accord pour dire que pour créer un environnement réglementaire plus souple, il faut régulièrement mettre à jour les règlements existants de manière sensée. Ainsi, nous sommes généralement favorables aux mesures contenues dans le projet de loi S-6 et nous sommes reconnaissants du travail du gouvernement à cet égard.

Cela dit, comme l'ont souligné les témoins précédents, ce projet de loi est en grande partie une mesure d'ordre administratif, mais il ne modernise pas en profondeur les éléments prioritaires pour notre secteur. Il y a de nombreux éléments dans la réglementation que les céréaliculteurs aimeraient voir le gouvernement moderniser et qui pourraient avoir un plus grand effet sur notre capacité à augmenter la production à un moment où le monde en a grandement besoin et, tout aussi important, à réduire notre empreinte carbone à un moment où nous cherchons à intensifier la lutte contre les changements climatiques.

Quelles sont ces mesures à prendre? En tête de liste, il y aurait la mise en œuvre par Santé Canada de la réglementation destinée à régir les aliments nouveaux et la sélection des végétaux. La technologie de l'édition génomique pourrait apporter des avantages économiques et environnementaux considérables aux exploitations agricoles, comme une meilleure gestion de la sécheresse et de l'humidité excessive, une meilleure nutrition, une meilleure utilisation des intrants et, bien sûr, une augmentation des rendements. La Loi sur les grains du Canada est désuète et ne reflète pas les réalités du système céréalier d'aujourd'hui. Elle doit être modernisée, mais malgré des tentatives en ce sens, des consultations et nos espoirs, les choses n'avancent pas.

La liste est longue.

Mais en ce qui concerne le projet de loi S-6, la partie 6 semblait offrir l'occasion de répondre à certains des besoins de notre secteur pour stabiliser nos exportations, notamment par l'adoption des limites maximales de résidus (LMR) du Codex, dans les cas où il n'y a pas de LMR canadiennes, à l'instar de plusieurs de nos partenaires commerciaux. On pourrait également accepter davantage les vérifications des évaluations effectuées par des pays alliés dotés de systèmes réglementaires matures et dignes de confiance, afin de réduire le double emploi et de dégager des ressources pour des travaux plus prioritaires.

Pendant que le projet de loi S-6 va de l'avant, l'ARLA entreprend un autre examen de la loi dans le cadre d'un projet de transformation qui pourrait donner des résultats contradictoires, ce qui, si je comprends bien, a poussé le ministre à proposer de retirer cette partie du projet de loi. Je vous laisse le soin d'en délibérer au sein du comité.

That said, we worry that this transformation plan began through interference in a rightfully science-based decision to align certain MRLs to better enable trade and inherently questions the entire science-based system itself. While the stated goals of the transformation project are laudable, we worry it could add additional uncertainty and unpredictability to the process that farmers rely on to access the products they need to be competitive.

From elected officials in North America to those directly facing food insecurity around the globe, Canadian farmers are being asked to increase production to help feed a growing and hungry population, particularly as we see the devastating impacts of the war in Ukraine unfold. Farmers are up for that challenge, senators, but can only do so if they have the necessary tools available to them, such as the newest and best genetics and crop-protection products.

Bill S-6 might offer improvements to PMRA processes, but it simply doesn't aim high enough to achieve modernization in areas that would be more impactful for farmers, the rural communities they support and, more broadly, our nation. I know there are always competing priors, there's never enough time and there are seemingly plenty of government constraints that can hinder progress, but, honourable senators, as you know, you only hit what you aim at. Perhaps it's time we aim higher.

Thank you. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Leslie. We will move on to Ms. Gue from the David Suzuki Foundation.

Lisa Gue, Manager, National Policy, David Suzuki Foundation: I am joining you from Ottawa. I'm the national policy manager for the David Suzuki Foundation. The David Suzuki Foundation is a leading Canadian environmental non-profit organization founded in 1990. Our mission is to protect nature's diversity and the well-being of all life, now and for the future. We envision a day where we all act on the understanding that we're one with nature.

The widespread use of pesticides is a contributing factor to the biodiversity crisis, which has seen a precipitous decline in many species around the world. This is why, for example, the European Union's biodiversity strategy includes a commitment to cut pesticide use and risk in half by 2030. Canada has a long way to go to integrate the pesticide policy with the government's

Cela dit, nous craignons que ce projet de transformation émane d'une ingérence dans une décision fondée sur des données scientifiques légitimes visant à harmoniser certaines LMR pour faciliter le commerce et remettre intrinsèquement en question tout le système fondé sur des données scientifiques. Bien que les objectifs déclarés du projet de transformation soient louables, nous craignons qu'il n'ajoute de l'incertitude et de l'imprévisibilité au processus sur lequel les agriculteurs comptent pour accéder aux produits dont ils ont besoin pour être concurrentiels.

Aussi bien les élus de l'Amérique du Nord que ceux qui sont directement confrontés à l'insécurité alimentaire partout dans le monde demandent aux agriculteurs canadiens d'augmenter leur production pour contribuer à assouvir la faim d'une population en pleine croissance dans un contexte rendu encore plus difficile par les effets dévastateurs de la guerre en Ukraine. Les agriculteurs sont prêts à relever le défi, mais pourront seulement y parvenir s'ils disposent des outils nécessaires, comme le matériel génétique et les produits de protection des récoltes les plus récents et les plus performants qui soient.

Le projet de loi S-6 pourrait permettre d'améliorer les processus de l'ARLA, mais ne vise tout simplement pas assez haut pour véritablement moderniser des éléments qui auraient davantage d'impact pour les agriculteurs, les communautés rurales qu'ils servent et, d'une manière plus générale, notre pays. Je n'ignore pas qu'il y a toujours des priorités difficilement conciliables, que l'on manque sans cesse de temps et qu'il semble y avoir des tonnes de contraintes gouvernementales qui nous empêchent de progresser, mais vous savez comme moi, honorables sénateurs, que l'on ne peut pas atteindre un objectif que l'on ne vise pas. Il serait peut-être temps de viser plus haut.

Je vous remercie et je serai ravi de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Leslie. Nous allons maintenant entendre Mme Gue de la Fondation David Suzuki.

Lisa Gue, responsable, Politique nationale, Fondation David Suzuki : Je vous parle depuis Ottawa en ma qualité de responsable de la politique nationale pour la Fondation David Suzuki. Créée en 1990, notre fondation est un organisme sans but lucratif à la fine pointe des efforts déployés au Canada en matière d'environnement. Notre mission est de préserver la diversité de la nature et le bien-être de toutes les formes de vie, maintenant et pour l'avenir. Nous espérons voir le jour où nous agirons tous en comprenant bien que nous ne faisons qu'un avec la nature.

L'utilisation généralisée de pesticides est l'un des facteurs qui contribuent à la crise de la biodiversité qui a vu de nombreuses espèces vivantes connaître un déclin précipité dans différentes régions du monde. C'est par exemple pour cette raison que la stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité inclut un engagement à réduire de moitié d'ici 2030 l'utilisation de

commitment to halt and reverse nature loss and to preserve biodiversity.

Last summer, the government announced a targeted review of the Pest Control Products Act, or PCPA. Following the election, Health Canada initiated a comprehensive consultation process, which is ongoing, as you've already heard. A discussion paper was recently published on March 21 for a 60-day comment period, which has now been extended through June.

The David Suzuki Foundation is actively participating in this consultation process and preparing comments on the discussion paper, including comments addressing several of the issues that are now included as amendments to the Pest Control Products Act in Bill S-6. We will encourage the government to focus its review of the act on strengthening environmental and health protections.

With respect to the changes to the PCPA included in Bill S-6, I will be brief in light of Minister Duclos's indication that the government will support an amendment to remove this section from the regulatory modernization bill. I would simply encourage the committee to support this amendment in your report and to recommend that the government move forward with a stand-alone bill to strengthen the Pest Control Products Act. I believe it's appropriate to defer these matters to the targeted review process and that Parliament will benefit from the consultations now under way.

Briefly, though, with respect to the amendments to the act intended to facilitate access to lower-risk products, these will need to be tightly and carefully constrained to only those products that in fact pose a lower risk. The provisions currently in Part 6 of Bill S-6 don't meet this test. There's no explicit constraint in the bill to limit the application of these amendments to lower-risk products.

I hope to have the opportunity to meet with you again in the near future to discuss a broader PCPA bill.

The Chair: Thank you to all our witnesses for speaking this morning. We'll now proceed to questions from senators. As has been our previous practice, I would like to remind you that you'll have five minutes for your questions and answers, so I would ask that your questions and answers be as succinct as possible.

pesticides et les risques qui y sont associés. Le Canada a encore beaucoup de chemin à faire pour arrimer sa politique en matière de pesticides à l'engagement du gouvernement de stopper et d'inverser les pertes de milieux naturels et de préserver la biodiversité.

L'été dernier, le gouvernement a annoncé un examen ciblé de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Après l'élection, Santé Canada a lancé un vaste processus de consultation qui se poursuit actuellement, comme on vous l'a déjà indiqué. Un document de discussion vient d'être publié le 21 mars, assorti d'une période de 60 jours pour présenter des commentaires, qui a depuis été prolongée jusqu'en juin.

La Fondation David Suzuki participe activement à cet exercice de consultation et se prépare à transmettre ses commentaires sur le document de discussion, y compris des observations traitant de plusieurs des enjeux qui ont fait l'objet d'amendements à la Loi sur les produits antiparasitaires dans le cadre du projet de loi S-6. Nous comptons encourager le gouvernement à axer son examen de la Loi sur le renforcement des mesures de protection environnementale et sanitaire.

Je ne vais pas m'étendre sur le sujet des modifications proposées à la LPA dans le projet de loi S-6 étant donné que le ministre Duclos a indiqué l'intention du gouvernement d'appuyer un amendement visant à biffer cette partie du projet de loi pour la modernisation de la réglementation. J'invite simplement le comité à se prononcer en faveur de cet amendement dans son rapport et à recommander au gouvernement d'aller de l'avant avec un projet de loi distinct en vue de renforcer la Loi sur les produits antiparasitaires. J'estime approprié de s'en remettre au processus d'examen ciblé pour analyser ces enjeux, et je crois que le Parlement pourra tirer profit des consultations en cours.

Pour ce qui est cependant des amendements à la Loi visant à faciliter l'accès aux produits à faible risque, il faudra bien s'assurer que les dispositions en question s'appliquent uniquement aux produits présentant bel et bien un risque moindre. Les dispositions figurant actuellement à la partie 6 du projet de loi S-6 ne satisfont pas à ce critère. Le projet de loi ne renferme aucune contrainte limitant explicitement l'application de ces amendements aux produits à faible risque.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous revoir sous peu pour discuter d'un projet de loi traitant de façon plus approfondie de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Le président : Merci à tous les témoins qui nous ont présenté un exposé ce matin. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Je vous rappelle que vous disposez de cinq minutes pour vos questions et les réponses, et que chacun doit donc être aussi bref que possible.

For those here and those online, you can raise your hand, either using the “raise hand” function online or your own here, and we’ll make sure you’re added to our list. We’ll go through one round and then a second round for questions. I believe we’ve got the time for that. I will raise my hand when there’s one minute left of the five minutes there.

We’ll move forward.

Senator Simons: My question is, I think, for Jason Flint and perhaps Mr. van Raalte as well. Bill S-6 was introduced in the Senate by our colleague Yuen Pau Woo, the sponsor, on April 5, 2022. On that day, presumably, you believed these changes to the PCPA should be part of the bill. Now, it’s scarcely more than a month later, and you’re asking us to take them out.

I want to understand the timeline here. At what point did you decide this was inappropriate and these amendments should not be in the bill? Not to put too fine a point on it, but what happened in the last six weeks, and why were we given a bill that was not ready to come to us?

Mr. Flint: Perhaps I’ll defer to Manon Bombardier as the assistant deputy minister regarding the transformation initiative at the Pest Management Regulatory Agency, or PMRA.

Ms. Bombardier: Thank you, senator, and thank you, chair. As I mentioned, the context changed on August 4, 2021, when the Government of Canada announced significant funding for PMRA to strengthen the Pest Control Products Act and the regulatory system for pesticides.

At that point, we launched a Transformation Agenda, with a number of initiatives to modernize our business processes, improve transparency, and increase use of independent data and advice to better support and inform our regulatory decision-making process. With this new context, we launched consultations to review certain provisions of the Pest Control Products Act to achieve the objectives of the Transformation Agenda.

The objectives of Bill S-6, and of Part 6 specifically, fully align with and support the objectives of the Transformation Agenda. We believe that integrating these amendments and considering these amendments in the context of the Transformation Agenda will bring more cohesion to and efficiency in identifying all possible legislative amendments that would be required to support the objective of the Transformation Agenda. The Government of Canada has been clear that we

Vous n’avez qu’à lever la main, avec la fonction correspondante si vous êtes en ligne ou directement si vous êtes sur place, et nous ajouterons votre nom à la liste. Je pense que nous avons le temps de faire deux tours de questions. Je vous ferai un signe de la main lorsqu’il ne vous restera qu’une minute.

Nous pouvons commencer.

La sénatrice Simons : Ma question s’adresse, je crois, à M. Flint et peut-être aussi à M. van Raalte. Le projet de loi S-6 a été présenté au Sénat par notre collègue Yuen Pau Woo, qui en est le parrain, le 5 avril 2022. Tout indique que vous étiez à ce moment-là d’avis que les changements proposés à la Loi sur les produits antiparasitaires avaient leur place dans ce projet de loi. Mais voilà qu’aujourd’hui, un peu plus d’un mois plus tard, vous nous demandez de les supprimer.

J’aimerais comprendre comment les choses se sont enchaînées. À quel moment avez-vous décidé que ces modifications n’étaient pas appropriées et ne devaient pas figurer dans le projet de loi? Je ne veux pas trop insister sur ce point, mais que s’est-il passé au cours des six dernières semaines et pourquoi sommes-nous saisis d’un projet de loi qui n’était pas prêt à faire l’objet d’un examen?

M. Flint : Je vais demander à Manon Bombardier, la sous-ministre adjointe responsable de l’initiative de transformation de l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de vous répondre à ce sujet.

Mme Bombardier : Merci, madame la sénatrice, et merci, monsieur le président. Comme on l’a déjà indiqué, le contexte a changé le 4 août 2021 lorsque le gouvernement du Canada a annoncé l’octroi d’un financement considérable à l’ARLA pour l’amélioration de la Loi sur les produits antiparasitaires et de tout le système de réglementation des pesticides.

Nous avons alors lancé un Programme de transformation assorti de différentes initiatives visant à moderniser nos processus opérationnels, à assurer une plus grande transparence et à accroître l’utilisation de données et de conseils indépendants pour mieux appuyer et éclairer notre processus décisionnel en matière réglementaire. C’est dans ce contexte nouveau que nous avons entrepris des consultations afin de revoir certaines dispositions de la Loi sur les produits antiparasitaires dans le but d’atteindre les objectifs établis dans le cadre du Programme de transformation.

Les objectifs du projet de loi S-6, et de sa partie 6 tout particulièrement, vont tout à fait dans le sens de ceux du Programme de transformation. Nous sommes d’avis que l’intégration de ces amendements au Programme de transformation et leur prise en compte dans ce contexte ouvriront la voie à une approche plus cohésive et efficace pour déterminer tous les changements législatifs à envisager afin de favoriser l’atteinte de nos objectifs de transformation. Il a déjà

continue to support the goals of enabling a pathway for low-risk or well-characterized-risk products, and that would be continuing under the Transformation Agenda. Thank you.

Senator Simons: I'm sorry, but that was absolutely not an answer to my question. This bill was presented to us in the Senate at second reading on April 5. You're now asking for a major change to it.

I want to understand what happened in the last six weeks that changed things, and why this bill was presented to us in a form that is now, we're being told only a few weeks later, deficient.

Ms. Bombardier: The proposal that is part of Bill S-6, the Government of Canada supports it, but we feel that it would provide a more cohesive approach to bring it under a Transformation Agenda and look at other objectives of transformation such as improving transparency to further strengthen the proposal —

Senator Simons: Excuse me, I understand that. That is not the answer to the question I'm asking. Perhaps Mr. van Raalte has to answer this question.

We were presented this bill on April 5 and, in good faith, started analyzing it and doing our research. Now, we're being told there is a substantial change. I want to know what happened between April 5 and today that made you so abruptly change your minds on a bill that was just presented to us.

James van Raalte, Executive Director, Regulatory Policy and Cooperation Directorate, Treasury Board of Canada Secretariat: Regretfully, honourable senators, we were only informed of the needed change in the last couple weeks. It is to create an internal coherent path forward for my colleagues at Health Canada. As Madame Bombardier indicated, there is support for the change. However, from a coherence perspective, it does make sense, in terms of moving forward, to consider the measures that are included in Bill S-6 in the broader transformation initiative under the PMRA.

Senator Simons: Second round, please.

été établi bien clairement par le gouvernement du Canada que nous continuons à appuyer les efforts déployés pour faciliter l'accès à des produits qui présentent un faible risque ou un risque bien défini. C'est ce que nous allons faire dans le cadre du Programme de transformation. Je vous remercie.

La sénatrice Simons : Je suis désolée, mais cela ne répond aucunement à la question que j'ai posée. Nous avons été saisis de ce projet de loi au Sénat à l'étape de la deuxième lecture le 5 avril dernier. Vous nous demandez maintenant d'y apporter un changement majeur.

Je veux comprendre ce qui est arrivé au cours des dernières semaines pour que l'on change de cap ainsi, et je veux savoir pour quelle raison ce projet de loi nous a été présenté dans une forme que l'on nous dit maintenant, à peine quelques semaines plus tard, déficiente.

Mme Bombardier : Le gouvernement du Canada est favorable aux mesures proposées dans le projet de loi S-6, mais nous estimons pouvoir bénéficier d'une plus grande cohésion en les intégrant à notre Programme de transformation et en considérant d'autres objectifs de transformation comme l'amélioration de la transparence pour mieux définir ce qui est proposé...

La sénatrice Simons : Vous m'excuserez, mais je comprends tout cela. Cette réponse n'a toutefois rien à voir avec la question que je vous pose. Il faudrait peut-être que je demande à M. van Raalte d'y répondre.

Nous avons été saisis de ce projet de loi le 5 avril et nous avons alors, en toute bonne foi, commencé notre travail d'analyse et de recherche. Voilà maintenant que nous apprenons qu'un changement important va y être apporté. Je veux savoir ce qui a pu se passer entre le 5 avril et aujourd'hui pour que vous changiez d'avis aussi abruptement au sujet d'un projet de loi qui vient tout juste de nous être soumis.

James van Raalte, directeur exécutif, Direction de politiques et de coopération en matière de réglementation, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Malheureusement, honorables sénateurs, ce n'est qu'il y a quelques semaines à peine que nous avons été informés du changement requis. Il s'agit d'inscrire le tout dans une démarche interne cohérente pour mes collègues de Santé Canada. Comme l'indiquait Mme Bombardier, plusieurs souscrivent à un tel changement. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait logique, dans une optique de cohésion pour la suite des choses, d'envisager les mesures prévues dans le projet de loi S-6 dans le cadre plus général du Programme de transformation de l'ARLA.

La sénatrice Simons : Je vous demanderais d'inscrire mon nom sur la liste pour le second tour.

Senator Oh: Thank you witnesses. I'm pursuing my colleague Senator Simon's question. Can you tell the committee: Was your department not consulted for the drafting of this bill? Something has gone wrong somewhere, and I see none of you could give a proper answer. Could you explain: Were your departments not consulted for the drafting of this important bill?

The Chair: Are you directing that to Mr. van Raalte?

Senator Oh: Yes, it's for anyone who knows what's going on.

Ms. Bombardier: I'll go first. Health Canada was consulted on the proposal. We provided the proposal, working with our partners to enable this low-risk pathway to be put in place, but as mentioned, the context changed in August 2021. We now feel it would be a more cohesive approach to bring this under the broader Transformation Agenda. Thank you.

Senator C. Deacon: I think, Mr. van Raalte, you know that this committee, and I think other committees, really appreciate the urgent and grand importance of a regulatory modernization effort across the Government of Canada. As Mr. Leslie said, in this particular situation we're not aiming high enough. I think the fact that we've seen this significant misstep in the process is disconcerting. I think you're seeing that for all of us. But I want to drill into a very specific question around precision agriculture and the need for new innovators, new entrants, to be included in these areas, which I think can go a long way to achieve Ms. Gue's important point on the input reduction requirement for farmers and for those of us who care about the environment as well, which I think almost all farmers very much do.

I had a great tour of Dalhousie's Faculty of Agriculture a few weeks ago, and they were speaking a lot about precision agriculture. However, many of our current regulations are preventing the use of techniques that could really reduce the use of pesticides and the amount that's required to control the target pests.

I'm wondering about what you are doing in this and other processes, Ms. Bombardier and Mr. van Raalte, to make sure that we are including inventors, innovators and new entrants. I am amazed how many departments and governments are involved in regulating agriculture and food, so there needs to be an integrated approach. What are you doing to make sure that we in Canada can actually pull Canadian-made innovations into

Le sénateur Oh : Merci à nos témoins. Je vais poursuivre dans le sens de la question de ma collègue, la sénatrice Simons. Pourriez-vous dire au comité si votre ministère a bel et bien été consulté lors de la rédaction de ce projet de loi? Les choses ont mal tourné à un moment ou un autre, et personne ne semble être en mesure de nous donner une réponse satisfaisante. Pouvez-vous nous indiquer si vous avez été consultés pour l'élaboration de cet important projet de loi?

Le président : Est-ce que vous adressez cette question à M. van Raalte?

Le sénateur Oh : À quiconque sera en mesure de nous dire ce qui se passe exactement.

Mme Bombardier : Je vais commencer. Santé Canada a été consulté au sujet de la proposition. En collaboration avec nos partenaires, nous avons soumis une proposition permettant la mise en place de ce mode de fonctionnement qui minimise les risques. Cependant, comme je l'ai déjà mentionné, le contexte a changé en août 2021. Nous estimons maintenant que nous pourrions y arriver avec une meilleure cohésion dans le cadre plus général du Programme de transformation. Je vous remercie.

Le sénateur C. Deacon : Je crois, monsieur van Raalte, que vous n'ignorez pas que ce comité, comme d'autres aussi sans doute, est pleinement conscient de l'urgence et de l'importance primordiale d'un effort de modernisation de la réglementation dans l'ensemble du gouvernement du Canada. Comme le faisait valoir M. Leslie, nous n'avons pas des objectifs assez élevés en l'espèce. Je trouve tout à fait déconcertant le grave faux pas qui a entaché ce processus. Je pense que c'est un point de vue que nous partageons tous. J'aurais tout de même une question très ciblée à vous poser concernant l'agriculture de précision et la nécessité de pouvoir compter sur de nouveaux acteurs et moteurs d'innovation. Il s'agit en effet d'un domaine qui pourrait, selon moi, contribuer grandement à l'atteinte de l'important objectif mis de l'avant par Mme Gue quant à l'exigence de réduction des intrants pour les agriculteurs et tous ceux parmi nous qui se soucient de l'environnement. Je crois d'ailleurs que c'est le cas de presque tous les agriculteurs.

Il y a quelques semaines, j'ai eu droit à une intéressante visite de la faculté d'agriculture de l'Université Dalhousie où on a beaucoup parlé d'agriculture de précision. Cependant, bon nombre de nos règlements actuels empêchent l'utilisation de techniques qui pourraient vraiment réduire l'utilisation de pesticides et la quantité requise pour le contrôle des ravageurs ciblés.

J'aimerais bien savoir, madame Bombardier et monsieur van Raalte, quelles dispositions vous prenez dans ce contexte et dans d'autres cadres pour vous assurer d'intégrer au processus des inventeurs, des innovateurs et de nouveaux acteurs. Je suis stupéfait de voir le nombre de ministères et de gouvernements qui ont leur mot à dire dans la réglementation de l'agriculture et de l'alimentation. Dans un tel contexte, il va de soi qu'une

solving this problem and having those voices at the regulatory table?

Ms. Bombardier: Mr. Chair, maybe I can start and turn to James after.

As part of the Transformation Agenda, one pillar of activity is about modernizing business processes, and Mr. Petelle referred to it as program renewal. We propose to implement what we call proportional oversight to the review of pest control products. These measures would allow Health Canada to allocate more resources to reviews for higher risk, therefore improving protection of the — environment, but these measures would also provide more predictability for industry, support innovation and make our regulatory system more agile and more responsive to emerging risks.

This is a key activity that we propose to do under the Transformation Agenda, and we look forward to engaging stakeholders in the coming weeks to see how we could implement that together.

Senator C. Deacon: Could you speak a little further to give me some confidence about how you're engaging with different groups given this most recent bump that we're talking about today, which suggests there has been a problem with how we engage? We need to make sure that we're bringing those to the table through regulatory sandboxes or standards-informed or standards-based regulation, changing the process from the past because the past isn't working. Can you really dive into how you're changing things?

Ms. Bombardier: Thank you, senator, for your question. We have started a very comprehensive stakeholder engagement process. We've established a steering committee composed of about 34 different organizations. We have provinces and territories. We have our federal partners at the table. We've had two meetings since the launch of the consultations in March. We have two more being planned for the next couple of weeks. Stakeholders are heavily engaged. They're telling us that they're overwhelmed by our engagement approach. For me, that is a sign that they are being engaged. They are at the table. We provide them all the opportunities to feed into our proposal, provide feedback, vote on what we're proposing to do and how we propose to implement it and then provide us with feedback about legislative barriers that we need to address as we review the act to implement those objectives.

approche concertée s'impose. Comment vous y prenez-vous pour veiller à ce que le Canada puisse vraiment tirer parti des innovations d'origine canadienne pour régler ce problème et faire en sorte que ces voix se fassent entendre sur les tribunes réglementaires?

Mme Bombardier : Monsieur le président, je peux commencer, puis laisser M. van Raalte répondre également.

Dans le cadre du Programme de transformation, l'un de nos piliers d'activité est la modernisation des processus opérationnels, ce que M. Petelle a appelé le renouvellement des programmes. Nous proposons la mise en œuvre d'une surveillance dite proportionnelle pour l'examen des produits antiparasitaires. Les mesures ainsi mises en place permettraient à Santé Canada d'allouer davantage de ressources à l'examen des produits présentant un risque plus élevé, ce qui favoriserait une meilleure protection de l'environnement. Ces mesures offriraient en outre une plus grande prévisibilité à l'industrie en plus d'appuyer l'innovation et de rendre notre système réglementaire plus souple et mieux apte à s'adapter aux risques émergents.

C'est l'une des activités importantes que nous proposons dans le cadre du Programme de transformation, et nous comptons bien mobiliser les différents intéressés au cours des prochaines semaines pour voir comment nous pourrions mettre en œuvre ces mesures tous ensemble.

Le sénateur C. Deacon : Pouvez-vous me rassurer quelque peu quant à vos efforts de mobilisation des différents groupes dans le contexte de ce nouvel obstacle auquel nous nous heurtons aujourd'hui qui semble laisser entrevoir un problème à ce niveau? Nous devons nous assurer d'obtenir la contribution de ces groupes au moyen de bacs à sable réglementaires ou d'une réglementation basée sur des normes, car il faut changer un processus hérité du passé qui ne fonctionne plus. Pouvez-vous nous expliquer comment vous procédez pour apporter de tels changements?

Mme Bombardier : Merci, sénateur, pour cette question. Nous avons lancé un très vaste processus de mobilisation des principaux intéressés. Nous avons mis sur pied un comité directeur composé de représentants de quelque 34 organisations différentes. Nous avons obtenu la contribution des provinces et des territoires, de même que de nos partenaires fédéraux. Nous avons tenu deux réunions depuis le début des consultations en mars. Nous en avons deux autres qui sont prévues au cours des prochaines semaines. Toutes les parties prenantes sont engagées à plein dans le processus. Notre stratégie de mobilisation fait vraiment l'unanimité. J'y vois un signe de l'engagement concret de tous les intéressés. Nous prenons tous les moyens pour que chacun puisse contribuer à notre proposition, formuler ses commentaires et se prononcer sur ce que nous proposons et la façon dont nous comptons le mettre en œuvre. On nous fait part

So it has been a shift in how we engage, and so far we've received very positive feedback from all stakeholder groups on this.

Senator C. Deacon: Thank you. Anything from you, Mr. van Raalte?

Mr. van Raalte: Just a couple of points if I may, Mr. Chair. In terms of what individual departments are doing to reach out to their innovator stakeholders, I'd have to defer that to individual departments. I'm sure they'd be happy to speak to that. But I think, senator, there's a top-down and a bottom-up approach in terms of what can be done.

From a top-down approach, as you say, from a regulatory sandbox perspective, we need to be able to unlock the authorities to undertake those sandboxes. A vast majority of regulators and departments do not have the legislative authority to actually undertake regulatory sandbox experiments. That is something that we at the Treasury Board of Canada Secretariat are taking a look at. We are looking at whether there is a means to unlock that going forward for all departments in a single instrument to be brought forward for parliamentary consideration. Absent that, each department would have to come forward to Parliament seeking that authority on a piecemeal basis.

From a bottom-up perspective from the Treasury Board of Canada and the work that we're doing, I have responsibility for the Centre for Regulatory Innovation, which is intended to support working with regulatory departments and agencies in defining experimentation, in working through the methodology, in bringing those innovators to the table and addressing those problems.

The early challenge, senator, that we see is defining the experimentation that is required and then supporting the regulators in working through that. It's a small step. We have a small little funding envelope that we actually use to leverage and help the departments undertake that, but as I say, I think it's going to take efforts from the bottom up and the top down to break through that for you, sir.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. van Raalte and Ms. Bombardier.

[Translation]

Senator Petitclerc: Thank you to our witnesses for being here this morning.

également des obstacles législatifs que nous devons surmonter lors d'une révision de la loi pour l'adoption des mesures souhaitées.

Il y a donc eu un virage dans nos mécanismes de mobilisation, et tous les groupes intéressés semblent le voir d'un œil très favorable jusqu'à maintenant.

Le sénateur C. Deacon : Merci. Vous avez quelque chose à ajouter, monsieur van Raalte?

M. van Raalte : J'aurais seulement une ou deux choses à dire, si vous permettez, monsieur le président. Je vais laisser à chaque ministère le soin de vous répondre quant à la mobilisation des différents innovateurs. Je suis persuadé qu'ils seront ravis de vous en dire plus long à ce sujet. J'estime par ailleurs que l'on peut s'y prendre en la matière à la fois en suivant une approche descendante et ascendante.

Dans le cadre d'une approche descendante, il est nécessaire d'établir l'autorité nécessaire pour mettre en place ces bacs à sable réglementaires dont vous parliez. La vaste majorité des agences de réglementation et des ministères ne disposent pas de l'autorité législative requise pour procéder à des essais au moyen de ces bacs à sable réglementaires. C'est l'un des éléments que nous analysons au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Nous cherchons à déterminer s'il n'y aurait pas moyen de soumettre à la considération du Parlement un instrument unique pour autoriser tous les ministères à le faire. Sinon, chaque ministère devrait s'adresser au Parlement toutes les fois qu'il aurait besoin d'un tel pouvoir.

D'un point de vue ascendant maintenant, je suis responsable dans le cadre de mon travail au Conseil du Trésor du Canada du Centre d'innovation en matière de réglementation qui a pour mandat de favoriser la collaboration avec les ministères et agences réglementaires pour définir les options en matière d'expérimentation et de méthodologie, pour obtenir la contribution de ces innovateurs et pour régler les problèmes qui se posent.

Il faut d'abord et avant tout, sénateur, bien définir les expérimentations qui doivent être effectuées, puis aider les instances réglementaires à les mener à terme. Ce n'est qu'un autre pas en avant. Nous avons une petite enveloppe de financement que nous mettons à contribution pour aider les ministères à faire le nécessaire. Comme je l'indiquais, cela exigera toutefois des efforts à déployer suivant des vecteurs ascendant et descendant pour obtenir des résultats concrets.

Le sénateur C. Deacon : Merci, monsieur van Raalte et madame Bombardier.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Merci à nos témoins d'être présents ce matin.

My question is for Ms. Gue from the David Suzuki Foundation. My understanding of the part that concerns us today is that there is an attempt—and I think you mentioned this—to facilitate access to products that are lower-risk.

I have two questions, actually. My first question is quite simple. Is facilitating access enough in this day and age, or should we be more proactive and try to encourage and perhaps even subsidize access? Should we go that far? My second question is somewhat along the same lines. When it comes to assessing the risks of some of these products, is Canada a leader? Could we do more? I understand that this is not necessarily in this bill, but I would just like you to give us a global and international perspective on Canada's place in this regard.

Ms. Gue: Thank you for the question. I will answer in English.

[*English*]

First of all, I agree in principle with the intention to facilitate better access to minimum-risk products, alternative products, the types that Mr. Flint referenced in his testimony, food on food, substances that can be used effectively for pest control but that are commonly available for other purposes, even food purposes, whose risks are very well understood.

I understand that the current registration regime poses barriers for some of those types of products. I want to underscore, though, that while we understand that to be the intention behind the amendments included in Bill S-6, there is nothing in the legislation in front of you that, on its face, would constrain the use of the new authorization provisions to those types of products.

It's concerning to us that these amendments would open up an alternative route to authorize pesticides outside the usual risk assessment process, which includes robust public participation requirements, leaving it completely to the discretion of the minister for which types of products these could be used.

We will be bringing forward recommendations in the context of the ongoing consultations and the targeted review process on this matter. What you will see in our comments in that regard is our recommendation that this process be tightly constrained and used specifically for minimum-risk alternative products.

Ma question s'adresse à Mme Gue, de la Fondation David Suzuki. Ma compréhension de la partie qui nous préoccupe aujourd'hui est qu'on tente — et je pense que vous l'avez mentionné — de faciliter l'accès à des produits qui sont à moindre risque.

J'ai deux questions, en fait. Ma première question est toute simple. La facilitation de cet accès est-elle suffisante à notre époque, ou devrait-on être plus dynamique et tenter d'encourager et peut-être même de subventionner l'accès? Est-ce qu'on devrait aller jusque-là? Ma seconde question va un peu dans le même sens. Quand on parle de l'évaluation des risques de certains de ces produits, est-ce que le Canada est un leader? Est-ce qu'on pourrait en faire plus? Je comprends que cela ne se trouve pas nécessairement dans ce projet de loi, mais j'aimerais juste que vous nous donniez une perspective globale et internationale de la place du Canada à ce sujet.

Mme Gue : Merci de cette question. Je vais répondre en anglais.

[*Traduction*]

Disons d'abord et avant tout que je souscris en principe à l'intention de favoriser un meilleur accès aux produits présentant un risque minimal et aux produits de substitution du type de ceux dont M. Flint a parlé dans son exposé, notamment quant à l'usage sanitaire de substances alimentaires. Je parle ici de substances pouvant être utilisées efficacement pour le contrôle des ravageurs, mais qui sont généralement rendues disponibles à d'autres fins, y compris même pour l'alimentation, et donc les risques sont bien cernés.

Je suis consciente que le régime d'homologation en vigueur dresse des obstacles pour certains produits de ce genre. Je tiens cependant à souligner que, bien que nous comprenions l'intention guidant les modifications prévues dans le projet de loi S-6, celui-ci n'empêche aucunement le recours à de nouvelles dispositions pour autoriser des produits semblables.

Nous jugeons préoccupant de voir ces modifications offrir un chemin de contournement pour l'autorisation de pesticides en dehors des cadres du processus habituel d'évaluation des risques, lequel est assorti d'exigences rigoureuses visant à assurer la participation du public, pour laisser entièrement au ministre le soin de décider quels types de produits pourront être utilisés.

Nous allons soumettre des recommandations dans le cadre des consultations qui se poursuivent et du processus d'examen ciblé à ce sujet. Nous recommanderons alors que le recours à ce processus soit assujéti à des conditions strictes et limité uniquement aux produits de substitution présentant un risque minimum.

Related to your second question, as we think about reducing pesticide risks and use, we have to think beyond simply exchanging one product for another. Certainly, that's part of it, but we also need to think about new approaches to agriculture and reducing the need for pest-control products, limiting their use to where there is actually a risk rather than the prophylactic broad-based use of pesticides everywhere. That goes well beyond the parts of the act that we're discussing today and we certainly support the need for a registration system for pesticides that are on the market. I very much appreciate your question, and I would encourage the committee to consider those issues beyond the Pest Control Products Act and much more broadly.

On the global scene, unfortunately, we see pesticides that have been banned in other countries and that are still widely used in Canada. Neonics is an example that probably many of you are familiar with.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here. I want to go back to the issue of the request of the minister to withdraw a particular section of the bill. I don't necessarily agree. If the minister and his department have made a mistake, so be it, but I think it's fair for our committee to understand how we got here in the first place. But I'll put that aside.

The precautionary principle is important with regard to protecting human health. Of course, Health Canada has a primary responsibility to protect human health with regard to authorization of products in the marketplace. Agricultural products are fundamental to the food we consume and sell abroad.

The bigger question is — and I think my colleagues have already addressed it — will the consultation engage stakeholders who have and share concerns as to how the minister's authority would represent public interest with regard to amending this section of the legislation to grant him the authority he's seeking?

Ms. Bombardier: Thank you, senator. As part of the Transformation Agenda and the ongoing consultation process, we integrate the proposed amendments as part of the consultation. There's a lot of support for an authorization scheme for low-risk and well-characterized-risk products, as Ms. Gue and other witnesses have mentioned. We would continue to pursue that and focus our efforts on identifying the criteria that would be used to determine which pest-control products would fit in that category. Jason Flint has provided some examples: sodium bicarbonate and cinnamon. There are other products as

Pour répondre à votre seconde question, notre réflexion sur la réduction de l'utilisation des pesticides et des risques qui y sont associés ne doit pas se limiter au simple remplacement d'un produit par un autre. C'est assurément l'un des éléments à considérer, mais nous devons aussi songer à de nouvelles approches de l'agriculture et à des mesures réduisant la nécessité de recourir à des produits antiparasitaires et limitant leur utilisation aux situations où il y a un risque avéré, plutôt que d'employer systématiquement des pesticides dans un souci prophylactique. Cela sort nettement du cadre des dispositions de la Loi dont il est question aujourd'hui, et nous convenons certes de la nécessité d'un système d'homologation des pesticides offerts sur le marché. Je suis vraiment ravie que vous ayez posé la question, et j'encouragerais le comité à se pencher dans une perspective plus globale sur ces enjeux qui dépassent le simple champ d'application de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Sur la scène mondiale, nous pouvons malheureusement voir des pesticides interdits dans d'autres pays qui sont encore couramment utilisés au Canada, avec l'exemple des néonicotinoïdes que vous êtes sans doute nombreux à connaître déjà.

Le sénateur Yussuff : Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je veux revenir à la requête du ministre pour que cette partie soit retirée du projet de loi. Je ne suis pas nécessairement favorable à une telle chose. Si le ministre et son ministère ont commis une erreur, tant pis, mais je pense qu'il serait bon que notre comité puisse comprendre comment nous en sommes arrivés là au départ. Je ne vais toutefois pas m'étendre sur le sujet.

Le principe de précaution est important lorsqu'il s'agit de protéger la santé humaine. Bien évidemment, Santé Canada est le premier responsable de la protection de la santé humaine via l'autorisation des produits pouvant être mis en marché. L'activité agricole est fondamentale pour notre alimentation et nos ventes de produits à l'étranger.

La question est surtout de savoir — et je crois que mes collègues ont déjà abordé le sujet — si la consultation permettra d'entendre les intéressés qui se demandent si la modification de cette partie de la Loi pour conférer au ministre le pouvoir qu'il recherche va vraiment être dans l'intérêt public.

Mme Bombardier : Merci, sénateur. Nous intégrons les amendements proposés au processus de consultation qui se poursuit dans le cadre de notre Programme de transformation. Comme Mme Gue et d'autres témoins l'ont mentionné, les appuis sont nombreux en faveur d'un mécanisme d'autorisation pour les produits présentant un risque faible ou bien défini. Nous pourrions choisir de poursuivre dans le même sens en nous attachant à définir les critères à utiliser pour déterminer si un produit antiparasitaire entre dans cette catégorie. M. Flint a aussi cité à ce sujet les exemples du bicarbonate de soude et de la

well, food on food, and there are other types of products that we would want to explore and discuss with the stakeholders.

We're building on the consultations that took place in 2018 and 2020 for the proposal that is in Part 6 now. We're building on that to define the criteria and look at the transparency measures we could add to the proposal to further strengthen the approach.

Senator Yussuff: Can the committee be assured that once the department has finished its consultations, the minister will submit a new bill to include those provisions in the act?

Ms. Bombardier: Once the consultations have been completed, senator, public servants, including my team, will make a proposal to the minister based on all the feedback that will have been considered. The minister will consider that feedback in terms of providing a proposal to cabinet. That is part of the plan.

Senator Wetston: Just a quick question about the Transformation Agenda, if I might. I have another question or two, which hopefully will be brief.

Is my understanding correct that, should the budget bill be passed as is, without amendment, and the part we're looking at, Part 6, would be passed as is without amendment, that this part of the Budget Implementation Act would not be proclaimed until sometime in the future, a date unknown at this time, based upon the conclusion of the work and the transformation and consultations that you've been describing? Obviously, I'm directing that question to the government officials.

Part two of that question is this: When was this Transformation Agenda developed? When was the program developed? I know you've already had a couple of meetings. Ms. Bombardier, you've indicated that. Could you provide more information on that, please?

Ms. Bombardier: Thank you for the question, senator. Right now we're working on a very aggressive schedule. We have a dedicated transformation team doing this work under my leadership. Our priority is to deliver on these consultations and deliver a legislative proposal for the minister to consider that would improve and strengthen the protection of human health and the environment while achieving other objectives of transparency.

The Transformation Agenda was established shortly after the August 4 announcement. I came into my position in November. Work had already been done on modernizing business processes from previous consultations, so we're building on that. We're not

cannelle. Il y a également d'autres solutions, comme l'usage sanitaire de substances alimentaires, et d'autres types de produits dont nous pourrions explorer l'utilisation avec les principaux intéressés.

Nous nous sommes inspirés des consultations menées en 2018 et en 2020 pour en arriver à la proposition qui se retrouve actuellement à la partie 6. C'est à partir de cela que nous allons définir les critères à respecter et considérer les mesures de transparence pouvant être ajoutées à la proposition pour améliorer l'approche encore davantage.

Le sénateur Yussuff : Le comité peut-il être assuré qu'une fois que le ministère aura terminé ses consultations, le ministre présentera un nouveau projet de loi pour inclure ces dispositions dans la loi?

Mme Bombardier : Une fois les consultations terminées, monsieur le sénateur, les fonctionnaires, y compris mon équipe, présenteront une proposition au ministre en fonction de tous les commentaires qui auront été pris en compte. Le ministre tiendra compte des points de vue exprimés avant de présenter une proposition au Cabinet. Cela fait partie du plan.

Le sénateur Wetston : J'ai une brève question au sujet du Programme de transformation, si vous me le permettez. J'ai une ou deux autres questions qui, je l'espère, seront brèves.

Si j'ai bien compris, si le projet de loi d'exécution du budget était adopté tel quel, sans amendement, et que la partie que nous examinons, soit la partie 6, était adoptée telle quelle sans amendement, cette partie de la Loi d'exécution du budget ne serait pas promulguée avant un certain temps, à une date inconnue pour le moment, en fonction de la conclusion des travaux, de la transformation et des consultations dont vous parlez. Est-ce exact? Évidemment, ma question s'adresse aux représentants du gouvernement.

Je vous pose ma deuxième question. Quand ce programme de transformation a-t-il été élaboré? Quand le programme a-t-il été élaboré? Je sais que deux ou trois réunions ont déjà eu lieu, comme vous l'avez indiqué, madame Bombardier. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

Mme Bombardier : Je vous remercie de la question, sénateur. En ce moment, notre calendrier est très chargé. Nous avons une équipe de transformation dévouée qui accomplit ce travail sous ma direction. Notre priorité est de mener les consultations et de soumettre au ministre une proposition législative qui permettrait d'améliorer et de renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement et d'atteindre d'autres objectifs de transparence.

Le Programme de transformation a été établi peu après l'annonce du 4 août. Je suis entrée en fonction en novembre. Des travaux avaient déjà été réalisés en ce qui concerne la modernisation des processus opérationnels lors de consultations

going back to past consultations. We're building on the work, feedback and support we have received for many of those initiatives.

We now have the momentum and the funding. The announcement on August 4 provided \$42 million to the PMRA over three years to deliver that. We are definitely leveraging this momentum and funding to deliver, as soon as possible, proposed amendments that would strengthen the act.

Senator Wetston: What about the first part of my question? The part we're dealing with at this time, if passed, when would that be proclaimed? Will you wait until the entire transformation program has been considered, developed and provided to the minister and cabinet? What would your intention be?

Ms. Bombardier: Thank you, senator. Sorry for not being clear with regard to your first question. That will be part of the options analysis that my team will be doing based on the feedback. Several options could be considered, such as moving ahead progressively or with a more holistic approach. It will all be informed by the feedback we receive during the consultations.

Senator Wetston: Thank you for that.

I'd like to ask a general question of both Mr. Petelle from CropLife Canada and Mr. Leslie from Grain Growers of Canada, if I may.

Why are you supporting this bill at all? It seems to me that you both feel disappointed about the progress or about much of what has occurred to date. I've heard some comments about it, but I still don't understand why you're supporting this. If you are supporting it in the way that you've mentioned previously — modestly — can you tell us why?

Mr. Petelle: Thank you for the question, senator. If the department is saying this may free up resources to focus on higher-priority areas that would benefit our members, then we support it. To be perfectly frank, we're talking about products that will have a niche usage in Canada. I've heard a lot about cinnamon and baking soda. These are not going to be the game-changer products that will change agriculture in Canada. Let me be clear.

For us, if these products are taking time and resources from PMRA, or if there are barriers for those small companies to access the market, then we don't object to that, to freeing up those resources and making the pathway for those companies more predictable. But that is the limitations of our support for this bill.

antérieures. Nous nous inspirons donc de ces travaux. Nous ne revenons pas sur les consultations antérieures. Nous nous appuyons sur le travail, les commentaires et le soutien que nous avons reçus pour bon nombre de ces initiatives.

Nous avons maintenant l'impulsion et le financement. Dans l'annonce du 4 août, on indiquait que 42 millions de dollars seraient investis sur trois ans dans l'ARLA. Nous allons certainement profiter de cet élan et de ce financement pour présenter, dès que possible, des propositions de modifications qui renforceront la loi.

Le sénateur Wetston : Qu'en est-il de ma première question? Si la partie que nous examinons en ce moment est adoptée, quand sera-t-elle promulguée? Attendez-vous que l'ensemble du Programme de transformation ait été examiné, élaboré et soumis au ministre et au Cabinet? Que comptez-vous faire?

Mme Bombardier : Merci, sénateur. Je suis désolée de ne pas avoir été claire en ce qui concerne votre première question. Cela fera partie de l'analyse des options que mon équipe effectuera à la lumière des commentaires qui auront été reçus. Plusieurs options pourraient être envisagées, comme aller de l'avant progressivement ou en suivant une approche globale. Tout cela se fondera sur les commentaires reçus pendant les consultations.

Le sénateur Wetston : Merci.

J'aimerais poser une question générale à M. Petelle, de CropLife Canada, et à M. Leslie, des Producteurs de grains du Canada, si vous me le permettez.

Pourquoi appuyez-vous le projet de loi? Il me semble que vous êtes tous deux déçus des progrès ou d'une grande partie de ce qui s'est produit jusqu'à présent. J'ai entendu certains commentaires à ce sujet, mais je ne comprends toujours pas pourquoi vous appuyez le projet de loi. Si vous le soutenez de la manière dont vous l'avez mentionné précédemment — de façon modeste —, pouvez-vous nous dire pourquoi?

M. Petelle : Je vous remercie de la question, sénateur. Si le ministère dit que les changements peuvent libérer des ressources et faire en sorte que les efforts soient axés sur des éléments prioritaires qui sont dans l'intérêt de nos membres, alors nous appuyons le projet de loi. En toute franchise, je dirais que nous parlons de produits qui auront un usage de niche au Canada. J'ai beaucoup entendu parler de la cannelle et du bicarbonate de soude. Ce ne sont pas des produits qui vont changer la donne et l'agriculture au Canada. Je tiens à le préciser.

Si ces produits requièrent du temps et des ressources de la part de l'ARLA, ou si les petites entreprises se heurtent à des obstacles à l'accès au marché, alors nous ne nous opposons pas à ce qu'on libère ces ressources et à ce qu'on rende le parcours de ces entreprises plus prévisible. Mais c'est là que s'arrête notre soutien au projet de loi.

Mr. Leslie: I would just continue on with that, anything that frees up — This process of product approvals that Mr. Petelle's member companies have to go through, ultimately the members that I am representing, it takes years and years. It is a disincentive for companies to try to register their products here first.

We see a competitive advantage of other nations gaining access to products faster due to a nimbler and faster regulatory system. We are supportive of anything that can free up the ability to review these products faster and get them into the hands of farmers faster.

As mentioned, it doesn't go very far. So we're looking at the next steps of how do we even improve the system further? Our support is here because we want the government looking at these issues in this space. Regulatory approvals are something that's going to help our industry vastly overall. So we want to continue to go down this path.

The Chair: Thank you, Mr. Leslie.

At the chair's prerogative, I'm going to ask the next question.

To our witnesses from CropLife Canada and Grain Growers of Canada, thank you very much for joining us this morning.

Can you advise if your organizations were consulted in advance of drafting Bill S-6? Can you comment on what your organization's view is of part 6 — I know you've started to do that — and whether you support the government's efforts to withdraw it, why or why not?

We were told by Ms. Bombardier that stakeholders have already been heavily engaged. To CropLife Canada and Grain Growers of Canada, I'd like to know: Have you been heavily engaged?

Mr. Petelle: I can start again, keep the same order.

Thank you, Mr. Chair, for the question.

This question about low-risk or alternative-type products has been the subject of consultation and discussion for quite some time. It was brought before the Pest Management Advisory Council, which has many of these same groups on it, quite some time ago to discuss. There was full support for an approach like this.

So, yes, the stakeholders have been consulted in the past about the concept, maybe not the details of the amendments per se but, for sure, the concept. Again, we have never objected to it. What I'm hearing from one of the witnesses today is suspicion. I'm

M. Leslie : Dans la même veine, tout ce qui libère... Le processus d'approbation des produits que doivent suivre les entreprises membres de l'association de M. Petelle et, en fin de compte les membres que je représente, prend des années. C'est un facteur qui dissuade les entreprises d'essayer d'homologuer leurs produits ici en premier lieu.

Nous voyons un avantage concurrentiel dans le fait que d'autres nations ont accès à des produits plus rapidement grâce à un système réglementaire plus souple et rapide. Nous sommes favorables à tout ce qui peut permettre d'examiner ces produits plus vite et de les rendre accessibles plus rapidement aux agriculteurs.

Comme on l'a déjà dit, cela ne va pas très loin. Nous sommes donc en train de voir quelles sont les prochaines étapes pour améliorer le système encore davantage. Nous soutenons le projet de loi parce que nous voulons que le gouvernement se penche sur ces questions dans ce cadre. Les approbations réglementaires aideront énormément notre industrie en général. Nous voulons donc poursuivre dans cette voie.

Le président : Merci, monsieur Leslie.

Puisqu'il s'agit d'une prérogative de la présidence, je vais poser la prochaine question.

Je remercie beaucoup les représentants de CropLife Canada et des Producteurs de grains du Canada de leur présence ce matin.

Pouvez-vous nous dire si vos organisations ont été consultées avant la rédaction du projet de loi S-6? Pouvez-vous nous dire ce que votre organisation pense de la partie 6 — je sais que vous avez commencé à le faire — et nous dire également si vous appuyez les efforts déployés par le gouvernement pour la retirer et pour quelles raisons?

Mme Bombardier nous a dit que les parties prenantes étaient engagées à plein dans le processus. Ma question s'adresse aux représentants de CropLife Canada et des Producteurs de grains du Canada. Êtes-vous engagés à plein dans le processus?

M. Petelle : Je peux commencer encore une fois et suivre le même ordre.

Je vous remercie de la question, monsieur le président.

Cette question concernant les produits à faible risque ou les produits de substitution fait l'objet de consultations et de discussions depuis un certain temps. Elle a fait l'objet de discussions au Conseil consultatif de la lutte antiparasitaire, dont font partie bon nombre de ces mêmes groupes, il y a déjà un certain temps. Une telle approche a reçu un appui sans réserve.

Alors, oui, les intervenants ont été consultés sur le concept, peut-être pas sur les détails des modifications, mais sur le concept. Encore une fois, nous ne nous y sommes jamais opposés. L'un des témoins d'aujourd'hui semble avoir des

curious too as to what happened between April 5 and today. Which groups opposed it and why? That's a question that we have as well.

This is not for us. This bill certainly is not for the members of CropLife Canada. So we're curious as to which groups pushed for this change and why.

For us, in terms of regulatory nimbleness, Canada is not a big market. Agriculturally, we're not a huge market for our members' products. We compete with much bigger nations to bring those innovations to Canada. Our system has to be at least as good.

I haven't heard a single conversation today about productivity and growing food. Yes, we care about the environment; we care about human health, absolutely; but we have an obligation and a need in Canada to feed not only our population, but some of our crops get exported to 160 different countries. We have to make sure that what we do to the system and talking about products and approvals, that we don't damage the system so that we hinder our growers from being able to actually do what needs to be done globally.

I would encourage members, when we talk about agriculture, let's position agriculture and Canadian agriculture in a way that keeps us competitive and makes sure that our growers can produce the food that's needed in the world today.

Mr. Leslie: I would entirely agree with Mr. Petelle on this. So when this bill was tabled, it was the first time we had seen it. As mentioned, we're generally supportive of the notion of reducing the barriers to lower-risk products and, again, freeing up resources. We are generally supportive of the principle, but I would build on that productivity aspect. It was discussed that there was a very aggressive schedule in terms of the PMRA transformation, which is fine if we could see the same, aggressive schedule in terms of regulatory modernization in areas that we feel will increase productivity. I think it's a little bit at odds at a time where we're seeing global food insecurity that we've never seen in generations around the world that's only likely to get worse.

Now is the time to truly try to embrace some of the aspects of the Barton Report from 2018. There was a discussion in there about the need for aggressive action on regulatory movement. I don't think this is quite what they meant. I think that there's a real opportunity here and, frankly, a real need. I think it's a matter of trying to prioritize how we increase our productivity, while, of course, maintaining the safety of our entire system.

doutes. Je suis également curieux de savoir ce qui s'est passé entre le 5 avril et aujourd'hui. Quels groupes s'y sont opposés et pourquoi? C'est une question que nous nous posons également.

Cela ne nous vise pas. Le projet de loi n'est certainement pas pour les membres de CropLife Canada. Nous sommes donc curieux de savoir quels groupes ont fait pression pour que ce changement soit fait et pourquoi.

Lorsqu'il s'agit d'agilité réglementaire, le Canada n'est pas un grand marché. Sur le plan de l'agriculture, ce n'est pas un énorme marché pour les produits de nos membres. Nous sommes en concurrence avec des pays beaucoup plus grands pour introduire ces innovations au Canada. Notre système doit être au moins aussi bon.

Je n'ai rien entendu aujourd'hui au sujet de la productivité et de la culture d'aliments. Oui, nous nous soucions de l'environnement et de la santé humaine, absolument. Cependant, non seulement nous devons nourrir notre population, au Canada, mais nous exportons certaines de nos cultures dans 160 pays. Nous devons nous assurer que les changements que nous apportons au système, et nous parlons de produits et d'approbations, n'endommagent pas le système de façon à empêcher nos producteurs de faire ce qui doit être fait à l'échelle mondiale.

J'encourage les membres du comité à faire en sorte que l'agriculture et le secteur agricole canadien demeurent compétitifs et que nos producteurs puissent produire les aliments dont le monde a besoin aujourd'hui.

M. Leslie : Je suis entièrement d'accord avec M. Petelle sur ce point. Ainsi, lorsque le projet de loi a été déposé, c'était la première fois que nous le voyions. Comme nous l'avons mentionné, nous sommes généralement favorables à l'idée de réduire les obstacles aux produits à faible risque et, encore une fois, de libérer des ressources. Nous appuyons le principe de façon générale, mais je voudrais insister sur cet aspect de la productivité. On a discuté du fait que le calendrier de la transformation de l'ARLA était très chargé, ce qui est bien si nous pouvions avoir le même calendrier chargé pour la modernisation de la réglementation concernant les éléments qui, selon nous, augmentent la productivité. Je pense que c'est un peu contradictoire à un moment où l'insécurité alimentaire mondiale atteint un niveau que nous n'avons jamais vu depuis des générations dans le monde et ne peut que s'aggraver.

Le moment est venu de vraiment essayer d'adopter certains des aspects du rapport Barton de 2018. Il y avait question de prendre des mesures énergiques concernant la réglementation. Je ne pense pas que ce soit tout à fait ce qu'on entendait. Je crois qu'il y a une réelle occasion ici et, franchement, un réel besoin. Je pense qu'il s'agit d'essayer d'établir des priorités quant à la façon d'augmenter notre productivité, tout en assurant, bien sûr, la sécurité de l'ensemble de notre système.

PMRA is viewed as a world-class system. We are rightfully proud of it. I think farmers in their day-to-day lives, they embrace science and they really want to see this agency follow the science and make sure that it is enabling trade and allowing us to increase our productivity. At the end of the day, PMRA is also an economic regulator. We are of the view that we should try to induce more productivity increases.

The Grain Growers of Canada recently announced our Road to 2050, the development of our plan to try to reach zero emissions by 2050. So we can simultaneously work on protecting our environment and the health of Canadians while moving forward using innovation to increase our productivity.

The Chair: Thank you very much.

Senator Bovey: I want to thank the witnesses. This is a very interesting and important discussion. I'm following up on what Mr. Leslie just said and Senator Simons' question as well.

We have heard today and we all know that Canada is at the centre of an international food crisis between Ukraine and climate change, and I have thought that Canada could be the answer through our innovations and scientific research, but now we have the floods in Manitoba which are going to affect this year's growing season, and I don't think affect it positively. We've seen much news this year, as we have for many years, about the decline in bee populations which will affect food production. Manitoba artist Aganetha Dyck worked with international scientists on this problem for decades. We've known all this.

I have to ask: Why the sudden shift from Health Canada? I fail to understand it. Ms. Bombardier, have you been hearing about these pesticide issues for years? Have your consultations been including the innovators of past scientific research?

Ms. Gue, do you feel heard?

At the same time, I'd like to know, Mr. Leslie, if you've felt heard.

Thank you.

Ms. Gue: I'm not sure if I've completely understood the question well, but in terms of whether I or the David Suzuki Foundation feels heard in these processes, let me reflect.

L'ARLA est considérée comme un système de classe mondiale. Nous en sommes fiers, à juste titre. Je pense que dans leur vie de tous les jours, les agriculteurs appuient les connaissances scientifiques et veulent vraiment que cette agence suive la science et s'assure qu'elle favorise le commerce et nous permet d'accroître notre productivité. En fin de compte, l'ARLA est aussi un organisme de réglementation économique. Nous sommes d'avis que nous devrions essayer de réaliser davantage de gains de productivité.

Les Producteurs de grains du Canada ont récemment annoncé leur plan pour 2050, qui vise à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous pouvons donc à la fois travailler à la protection de notre environnement et de la santé des Canadiens et recourir à l'innovation pour augmenter notre productivité.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Bovey : Je tiens à remercier les témoins. Il s'agit d'une discussion très intéressante et importante. Je vais poursuivre dans la veine de ce que vient de dire M. Leslie et de la question de la sénatrice Simons également.

Nous avons entendu aujourd'hui, et nous le savons tous, que le Canada est au centre d'une crise alimentaire internationale liée à la situation en Ukraine et aux changements climatiques. J'ai pensé que le Canada pourrait être la solution grâce à ses innovations et à ses recherches scientifiques, mais des inondations au Manitoba auront des répercussions sur la saison agricole de cette année, et je ne pense pas qu'elles seront positives. Dans les nouvelles, cette année, comme depuis de nombreuses années, il a beaucoup été question du déclin des populations d'abeilles, qui aura des conséquences sur la production alimentaire. L'artiste manitobaine Aganetha Dyck a travaillé avec différents scientifiques dans le monde à ce problème pendant des décennies. Nous savons tout cela.

Il y a une question que je dois vous poser. Qu'est-ce qui explique ce changement soudain de la part de Santé Canada? Je ne comprends pas. Madame Bombardier, entendez-vous parler de ces problèmes liés aux pesticides depuis des années? Vos consultations incluent-elles les innovateurs de la recherche scientifique effectuée dans le passé?

Madame Gue, avez-vous l'impression qu'on vous écoute?

En même temps, monsieur Leslie, j'aimerais savoir si vous vous êtes senti entendu.

Merci.

Mme Gue : Je ne suis pas sûre d'avoir bien compris la question, mais pour ce qui est de savoir si moi-même ou la Fondation David Suzuki avons l'impression d'être entendus dans le cadre de ces processus, permettez-moi une réflexion.

First of all, I would like to compliment Ms. Bombardier, Mr. Flint and their colleagues for the consultation process now under way. As a participant in that process, I recognize it as very comprehensive and innovative. I do believe that there is a good-faith interest and an effort being made to bring a broad base of interested parties to the table.

The conversations about facilitating access to lower-risk, minimum-risk products, primarily — or at least my experience with them — occurred before the government had announced a targeted review of the act. As one of the previous witnesses said, there has been discussion at the level of principles around this. It is a situation where the devil is in the detail, though. So while supportive of that goal, I am concerned that that specificity is lacking in the amendments before you today.

Furthermore, given the government's new intention, new direction to look more comprehensively at a targeted review of the act, I do think that it is a better approach to consider this issue cohesively — to use a word that Ms. Bombardier used earlier — with the other amendments that are being considered to the act. It needs to be a comprehensive package to achieve the desired outcomes.

Ms. Bombardier: If I heard correctly, the question for Health Canada was about engaging innovators on Bill S-6 and the Transformation Agenda. I assure you the answer is “yes.” We have been engaging very broadly. As I said, there are 34 different organizations representing national associations and memberships that are part of the steering committee. We also have a number of technical working groups: one on transparency and one on how we want to modernize our business processes to support innovation and predictability and to better equip Health Canada to address emerging risks posed by pesticides in a timely manner. The engagement has been quite broad, and it's continuing until the end of June for the transformation. If you'll allow me, I can turn to Jason Flint to speak to the Bill S-6 consultation process.

Senator Bovey: Does it include what we have known through our researchers for the last 20 years?

Ms. Bombardier: Academia is definitely at the table.

As part of the Transformation Agenda, we are also establishing a science advisory committee. That was part of the announcement on August 4. The process is well under way. We've received 44 nominations from academics across the country and other interested parties who want to be part of that science advisory committee to provide independent advice to the PMRA on certain decisions prior to them making those decisions. So we are also increasing that and resorting to

Tout d'abord, je tiens à féliciter Mme Bombardier, M. Flint et leurs collègues pour le processus de consultation en cours. En tant que participante, je sais qu'il est très complet et novateur. Je crois qu'on manifeste un intérêt de bonne foi et qu'on s'efforce de réunir un large éventail de parties intéressées à la table.

Les discussions sur l'idée de faciliter l'accès à des produits à faible risque, qui présentent un risque minimal, ont eu lieu principalement — ou du moins d'après mon expérience — avant que le gouvernement n'annonce la tenue d'un examen ciblé de la loi. Comme l'a dit l'un des témoins précédents, il y a eu des discussions sur les principes à ce sujet. Cependant, c'est une situation dans laquelle tout se joue dans les détails. Ainsi, bien que je sois favorable à cet objectif, je suis préoccupée par le fait que cette précision fait défaut dans les modifications dont vous êtes saisis aujourd'hui.

De plus, compte tenu de la nouvelle intention du gouvernement, de la nouvelle orientation visant un examen ciblé de la loi, je pense que c'est une meilleure approche d'examiner cette question de façon cohérente — pour utiliser un mot que Mme Bombardier a utilisé plus tôt — avec les autres modifications qui sont envisagées pour la loi. Il faut un ensemble complet pour obtenir les résultats souhaités.

Mme Bombardier : Si j'ai bien entendu, la question posée à Santé Canada concernait la participation des innovateurs au sujet du projet de loi S-6 et du Programme de transformation. Je vous assure que la réponse est « oui ». Nos consultations sont très vastes. Comme je l'ai dit, 34 organisations différentes représentant des associations nationales et des membres font partie du comité de direction. Il y a également un certain nombre de groupes de travail techniques: un sur la transparence et un autre sur la façon dont nous voulons moderniser nos processus opérationnels pour favoriser l'innovation et la prévisibilité et pour mieux équiper Santé Canada afin qu'il puisse faire face aux nouveaux risques posés par les pesticides en temps opportun. Les consultations ont été assez vastes, et elles se poursuivent jusqu'à la fin juin pour la transformation. Si vous me le permettez, je peux laisser Jason Flint vous parler du processus de consultation sur le projet de loi S-6.

La sénatrice Bovey : Est-ce que cela inclut ce que nous savons grâce à nos chercheurs depuis 20 ans?

Mme Bombardier : Le milieu universitaire est assurément à la table.

Dans le cadre du Programme de transformation, nous établissons également un comité consultatif scientifique. Cela faisait partie de l'annonce du 4 août. Le processus est bien entamé. Nous avons reçu 44 candidatures d'universitaires de partout au pays et d'autres parties intéressées qui veulent faire partie de ce comité consultatif scientifique afin de fournir des conseils indépendants à l'ARLA sur certaines décisions avant qu'elle ne prenne ces décisions. Donc, nous ajoutons cela

independent advice to support our decision from a science perspective.

The Chair: Thank you. Mr. Flint, you are next, and then we want to hear from Mr. Leslie and Mr. Harrison. I've extended the time, but please be quick.

Mr. Flint: Thank you, Mr. Chair. We started discussions well back probably after 2008 with the organics sector that were looking for access to some of these lower-risk products. We had some consultations in 2018 that talked particularly about food on food and access to that. It was part of the discussions around the aquaculture and agri-food regulatory review. We looked at that and had a proposal. A proposal was put forward to look at it from a regulatory approach and a legislative change.

In 2019, we started having some discussions about the possibility of a legislative approach. It went to the Pest Management Advisory Council, which is a multi-stakeholder advisory group that advises the Minister of Health. Then we had a broader webinar. That was all prior to all of this going into this bill, so we thought we had good support from the stakeholders to proceed with this.

The Chair: Thank you.

Mr. Leslie: There is the question of whether we have been heard. Maybe I'll lead you down the path here like this: When we see two departments not communicating on major transformational legislation, you might imagine how an external stakeholder might feel. So I think we're often heard. There are opportunities for engagement. We do give our submissions. That is all a bit different than being listened to.

There are a number of other avenues right now. In terms of the regulatory environment, we have something that has been established called the Agile Regulations Table, which is a five-year process to look at cross-cutting sectoral irritants. It's a good idea, and maybe I'm just cynical, but I struggle to see how we're going to have substantial positive outcomes from that.

A better job of listening could be done in terms of what the real priorities of the sector are and trying to move forward with them in a more cohesive way with stakeholders.

The Chair: Thank you, Mr. Leslie.

Mr. Harrison, go ahead, please.

Gordon Harrison, President, Canadian National Millers Association: Thank you very much.

également et nous avons recours à des conseillers indépendants pour appuyer notre décision d'un point de vue scientifique.

Le président : Merci. Monsieur Flint, c'est à votre tour. Ensuite, nous entendrons M. Leslie et M. Harrison. J'ai prolongé le temps, mais je vous prie d'être brefs.

M. Flint : Merci, monsieur le président. Nous avons entamé des discussions il y a bien longtemps, peut-être après 2008, avec le secteur des produits bio, qui cherchait à pouvoir utiliser certains de ces produits présentant un risque moindre. En 2018, nos consultations ont particulièrement porté sur les produits alimentaires utilisés comme antiparasitaires et l'accès à ces produits. La question a été abordée dans des discussions sur l'examen des règlements visant l'aquaculture et l'agroalimentaire. Après cet examen, nous avons reçu une proposition pour considérer la question du point de vue réglementaire et dans l'optique d'une modification législative.

En 2019, nous avons entamé des discussions sur l'option législative. Le Conseil consultatif de la lutte antiparasitaire, groupe multipartite qui conseille le ministre de la Santé, en a été saisi. Nous avons ensuite organisé un webinaire qui s'adressait à un auditoire plus vaste. Tous ces travaux ont précédé l'intégration de l'acquis dans l'actuel projet de loi. Nous étions donc confiants de bénéficier de l'appui des parties prenantes dans notre démarche.

Le président : Merci.

M. Leslie : Reste à savoir si on nous a entendus. Voici comment je voudrais vous le présenter : mettez-vous à la place d'un joueur de l'extérieur qui constate que deux ministères ne communiquent pas entre eux sur des lois innovantes de grande portée. On nous écoute donc souvent. Il se présente des occasions de dialogue. Nous présentons nos mémoires. C'est différent de la simple écoute.

On pourrait suivre maintenant un certain nombre d'autres pistes. Dans le contexte réglementaire, nous disposons d'un tableau de la réglementation « agile », un processus quinquennal d'examen transsectoriel des sources d'irritation. C'est une bonne idée, et, peut-être suis-je simplement cynique, mais j'ai de la difficulté à voir comment ça donnera beaucoup de résultats utiles.

L'écoute serait meilleure si on s'enquerrait des priorités réelles du secteur et si on essayait de s'en occuper de façon plus cohérente avec les parties prenantes.

Le président : Merci.

Monsieur Harrison, nous vous écoutons.

Gordon Harrison, président de l'Association canadienne des minoteries de farine de blé : Merci beaucoup.

There's a simpler answer, and it's a question of timing, which Jason got at a few minutes ago. I asked a similar question at the beginning of this week: Why are these amendments in Part 6 at this time?

The answer is quite simple, and it's a question of timing. All the consultative work that was done on those elements happened over a period of years, and this bill was largely drafted, as we understand it, a year ago. It was ready for introduction about a year ago. That didn't happen, and there are things that happened in the intervening months.

These amendments, typically, do not actually change regulations. They enable the regulatory agencies to make regulatory amendments. When you make a regulatory amendment, it's a *Canada Gazette* Part 1 and Part 2 process. It's fully transparent and is in the public domain. Accompanying any individual change is exhaustive analysis and justification.

This bill was not accompanied in advance by a detailed explanation that we would typically see that would accompany an individual regulatory change. The bill was put together under cabinet secrecy. We were not able to be consulted on what was and what was not in the bill; hence our comments to the committee are about things that are missing and that could be added to the bill that are of even greater importance.

So we need to do this regulatory modernization process a little differently. It needs to be a transparent process, and it will not result in future bills coming to the Senate and the House without adequate explanation of the questions that you've been asking. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Harrison, and thank you, senators, for your indulgence to make that longer.

We still have two senators in the first round. Then we will move to three in the second round.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I will be brief, as many of the questions I had were answered in the last round. A non-transparent, non-inclusive consultation process that does not seek consensus, since it is not transparent, can lead to somewhat chaotic situations like the one we see.

My question is for government officials. When processes are not transparent, inclusive and consensual, how are decisions made to choose one option or another? My understanding is that there are ways in the agricultural sector to be inclusive and transparent. However, it seems that this has not been the case in

Pour répondre simplement, c'est une question de choix du moment, ce à quoi M. Flint a fait allusion il y a quelques minutes. Au début de la semaine, j'ai posé une question semblable : Pourquoi les amendements de la partie 6 arrivent-ils à ce moment-ci?

C'est simplement une question de choix du moment. Toutes les consultations sur ces éléments se sont étalées sur des années, et le projet de loi a été en grande partie rédigé il y a un an, si j'ai bien compris, pour alors être prêt à déposer. Ça n'est pas arrivé et, dans les mois écoulés entretemps, des choses se sont passées.

Ces amendements, comme c'est la coutume, ne changent pas vraiment les règlements. Ils autorisent les organismes de réglementation à modifier les règlements. La modification des règlements est un processus de publication dans les parties I et II de la *Gazette du Canada*. Tout est transparent, tout est porté à la connaissance du public. Toute modification est assortie d'une analyse et d'une justification exhaustives.

Ce projet de loi n'est pas accompagné d'une explication détaillée et anticipée comme celle qui accompagnerait habituellement la modification d'un règlement. On l'a rédigé dans le secret du Cabinet. Nous n'avons pu être consultés sur sa teneur. Voilà pourquoi nos observations à votre comité concernent les lacunes et d'éventuels ajouts, qui sont d'une importance encore plus grande.

Nous devons donc réaliser cette modernisation un peu différemment. Ce doit être un processus transparent qui ne doit pas aboutir à des projets de loi déposés au Sénat et à la Chambre sans explication suffisante de vos questions. Merci.

Le président : Merci, monsieur Harrison, et vous, chers sénateurs, pour avoir bien voulu accorder plus de temps.

Il reste encore deux interventions dans le premier tour. Dans le deuxième, il y en aura trois.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Je serai brève, car plusieurs réponses aux questions que je me posais ont été données lors de la dernière ronde. Un processus de consultation non transparent, non englobant et qui ne cherche pas le consensus, puisqu'il n'est pas transparent, peut mener à des situations un peu chaotiques comme celle que l'on voit.

Ma question s'adresse aux représentants du gouvernement. Quand les processus ne sont pas transparents, englobants et consensuels, comment les décisions se prennent-elles pour choisir une option ou une autre? D'après ce que je comprends, il y a, dans le secteur agricole, des façons d'être englobant et

the proposed amendments. Can you comment briefly with regard to government experts?

Ms. Bombardier: Thank you very much, senator. In the transformation that began in August 2021, the engagement process is very transparent. We are following the rules of the art in terms of transparency. We publish on our website all the information and meetings we hold with stakeholders. Shared material is available on request. So we are extremely transparent in our consultation process.

In terms of the proposals that we want to consult on, as Ms. Gue mentioned, we have prepared a discussion paper. This document is available on our website. We are sending out the material as soon as possible before the meetings. We ask for feedback so that we can make better-informed decisions. At the end of our consultations, we will prepare a record of everything we heard, and this will help us make our decisions.

So far we have had a lot of positive feedback on our approach to transparency. I hope this answers your question.

Senator Bellemare: If there are proposals that contradict what you have heard, how are decisions made? Are they made by officials, by science or by politics?

Ms. Bombardier: Our decisions at PMRA have always been based on science, and that will not change. In terms of our regulatory decisions, as has been mentioned, the PMRA is recognized worldwide for its expertise and its very strong science-based approach. The scientific advisory committee will begin to support us by providing advice and expert opinion on certain scientific issues as they relate to our decisions. In consultations, as in any other area, there are always different perspectives. It is expected that the same will be true of the consultations we are currently undertaking. We want to hear a range of perspectives, as this is what will inform the options we bring to the minister for consideration.

Our approach is really to seek the most diverse perspectives. That's why we engage in consultations in a very broad and transparent way.

[English]

Senator Cotter: My sense is that this discussion is — let me use the most charitable word I can think of — premature with respect to Part 6. I have a small question I think for Mr. van Raalte and then a different question for Mr. Leslie, if I may.

transparent. Toutefois, il semble que cela n'ait pas été le cas dans les amendements proposés. Pouvez-vous commenter brièvement pour ce qui est des experts gouvernementaux?

Mme Bombardier : Merci beaucoup, madame la sénatrice. Dans la transformation qui s'est amorcée au mois d'août 2021, le processus d'engagement est des plus transparents. Nous suivons les règles de l'art pour ce qui est de la transparence. Nous publions sur notre site Web toutes les informations et les rencontres que nous tenons avec les parties prenantes. Le matériel partagé est disponible sur demande. Nous sommes donc extrêmement transparents dans notre processus de consultation.

Pour ce qui est des propositions sur lesquelles nous voulons faire des consultations, comme Mme Gue l'a mentionné, nous avons préparé un document de discussion. Ce document est disponible sur notre site Web. Nous envoyons le matériel dès que possible avant les rencontres. Nous sollicitons la rétroaction pour prendre des décisions mieux informées. À la fin de nos consultations, nous préparerons un compte rendu de tout ce que nous avons entendu, et ce dernier nous aidera à prendre nos décisions.

Jusqu'à présent, nous avons obtenu beaucoup de rétroaction positive sur notre approche pour ce qui est de la transparence. J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Bellemare : Si des propositions entrent en contradiction avec ce que vous avez entendu, comment les décisions sont-elles prises? Sont-elles prises par les fonctionnaires, par la science ou par le politique?

Mme Bombardier : Nos décisions à l'ARLA ont toujours été fondées sur la science, et cela ne changera pas. Pour ce qui est de nos décisions réglementaires, comme on l'a déjà mentionné, l'ARLA est reconnue mondialement pour son expertise et son approche très solide fondée sur la science. Le comité consultatif scientifique va commencer à nous appuyer en fournissant des conseils et des avis d'experts sur certaines questions scientifiques en ce qui a trait à nos décisions. Pour les consultations, comme dans tout autre domaine, il y a toujours diverses perspectives. On s'attend à ce qu'il en soit de même pour les consultations que nous menons présentement. Nous souhaitons entendre tout un éventail de perspectives, car c'est ce qui va bonifier les options que nous soumettrons au ministre pour considération.

Notre approche est vraiment d'aller chercher les perspectives les plus diversifiées. C'est pourquoi nous engageons des consultations de façon très large et très transparente.

[Traduction]

Le sénateur Cotter : D'après moi, cette discussion sur la partie 6 est prématurée, si vous me passez le mot le plus charitable qui me vienne à l'esprit. J'ai une petite question pour M. van Raalte, puis une autre pour M. Leslie, si vous m'y

When Senator Wetston was asking whether this bill was liable to be approved but Part 6 not proclaimed or some other approach, Mr. van Raalte, I think you were going to answer. I hope your answer is that the bill will be amended to remove Part 6 rather than it just sitting there awaiting proclamation. Could you just confirm that?

Mr. van Raalte: Thank you for the question, Mr. Chair. What the Senate decides to do with the minister's request will be up to the Senate. In terms of proclamation, that would be up to the responsible minister, the Minister of Health.

Senator Cotter: Thank you. A highly bureaucratic response, I would say.

Let me ask Mr. Leslie a completely different question. We're not really focusing on the details of Part 6 today, about which many of us I think might have more content-based questions. You had observed various possibilities to modernize this whole area. I wonder if you might elaborate a bit more on that, not directly related to Part 6, but the Grain Growers of Canada's priorities for the future. Could you say a bit more about that?

Mr. Leslie: Thank you for the opportunity, senator. As mentioned, certainly the biggest priority would be guidance and implementation of regulations on plants with novel traits or gene-edited technologies. Currently, we're seeing that countries around the world — the United States, Australia, Japan, Brazil, Argentina, our major competitors — have approved this technology.

There was proposed guidance that came from Health Canada last year that we were supportive of, which was going to set the direction that Canada would enable these technologies, and so we're supportive of that. It was expected to be announced toward the end of last year. It just kind of hasn't moved forward. There's a dual track required because the Canadian Food Inspection Agency, who regulates a different use of that technology, also needs to approve it. So it seems like CFIA is waiting for Health Canada to make their initial approval of gene-edited technology. Meanwhile, we're seeing investments flow into other nations in terms of the research and innovation technologies to be developed there.

Then from a farm perspective, more importantly, we're seeing other nations' farmers, whom we compete with directly, some of which have multiple crops per year, be able to increase their yield and be more productive. That would be one of the areas we would like to see. As mentioned, there are a number of areas within PMRA that we'd like to see moved forward on and that

autorisez. Lorsque le sénateur Wetston a demandé si le projet de loi était susceptible d'être approuvé, mais sans la promulgation de la partie 6 ou moyennant quelque autre modalité, j'ai cru, monsieur van Raalte, que vous alliez répondre. J'espère que votre réponse sera que le projet de loi sera amendé, pour en retrancher la partie 6, plutôt que d'être laissé à lui-même à attendre sa promulgation. Pourriez-vous simplement le confirmer?

M. van Raalte : Merci pour la question, monsieur le président. Il incombe au Sénat de décider de la réponse à donner à la question du ministre. Pour ce qui est de la promulgation, elle incomberait au ministre compétent, celui de la Santé.

Le sénateur Cotter : Merci. Réponse très bureaucratique.

Permettez que je pose à M. Leslie une question tout à fait différente. Nous ne nous focalisons pas vraiment, aujourd'hui, sur les détails de la partie 6, sur la teneur de laquelle beaucoup d'entre nous, je crois, pourraient davantage axer leurs questions. Vous avez observé diverses possibilités de moderniser tout ce secteur. Je me demande si vous pouvez en dire un peu plus à ce sujet, sans que ce soit directement sur la partie 6, mais sur les priorités de ceux que vous représentez, pour l'avenir. Pourriez-vous nous éclairer?

M. Leslie : Je vous remercie de la porte que vous ouvrez. Comme je l'ai dit, la priorité des priorités serait certainement un énoncé de principes suivi de la mise en œuvre de règlements sur les végétaux dotés de caractéristiques nouvelles ou qui auraient fait l'objet d'une édition génétique. Nous constatons que certains pays — les États-Unis, l'Australie, le Japon, le Brésil, l'Argentine, nos principaux concurrents — ont approuvé cette technologie.

L'année dernière, Santé Canada a publié un projet d'orientation que nous avons appuyé, et qui allait expliciter le sens dans lequel le Canada approuverait ces technologies. Nous étions d'accord. C'était censé être annoncé vers la fin de l'année dernière. Une vaine promesse. Ça exige une double démarche, puisque l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui réglemente un emploi différent de cette technologie, aura également besoin de l'approuver. Il semble donc que cette agence attende l'approbation initiale de la technologie d'édition génétique par Santé Canada. Entretemps, les investissements qui pourraient se faire ici dans la recherche et les techniques d'innovation vont ailleurs.

Plus important encore, les agriculteurs canadiens constatent que leurs homologues étrangers, leurs concurrents directs, qui, pour certains d'entre eux, profitent de plusieurs récoltes annuelles, sont en mesure d'augmenter leurs rendements et d'être plus productifs. C'est un des avantages auxquels nous aspirons. Comme ç'a été dit, nous aimerions que, dans un certain nombre

we feel would be economically positive and environmentally sustainably improvable.

The Chair: I think we have another answer or a continuation from Mr. Flint.

Mr. Flint: Just to add to your question there, with respect to the bill as it is written now, if it were to pass, pretty much the only aspect that goes into force right away would be the recall powers. Everything else requires that regulations be put in place in ways that put constraints around what the minister can do and how authorization would take place, so there is still an entire regulatory process that requires consultation before the new powers could actually be brought into force.

The Chair: Thank you, Mr. Flint.

Senator Simons: Thank you, Mr. Chair. I think my questions have been answered. I just want to express my concern at the way this has all unfolded. It raises a lot of questions for me about whether the right hand and left hand know what one another are doing.

Senator C. Deacon: To build on Senator Simons' point of the right hand and the left hand, Mr. van Raalte, we've spoken about this in other meetings, and I know it's something that you are exploring, but I wonder the extent to which standards-informed regulatory strategies could become quite helpful in preventing situations like this. I say that because of all the stakeholders involved: different departments, different governments — provincial, territorial and federal — and the breadth of organizations.

If you have standards that are developed outside of government that form a foundation around specific issues, does it give us an opportunity to get at the productivity opportunities that Mr. Leslie has spoken of, and we all feel very strongly about in the Senate? Are we able to make sure that the voices are actually heard, that we're not just looking for input, but that we're hearing the voices?

They're working with one another to develop technical standards that are auditable, that can form a foundation that's more agile in how we reform regulations and the legislation that empowers those regulations. I look at opportunities here in reducing inputs, increasing yields and quality of product and improving the environment and health. The opportunities here are so massive. We've got to get a better process in the future. I just wondered about the extent to which standards-informed regulations might be helpful in that regard. Could you speak to that, please?

Mr. van Raalte: Thank you for the question, Mr. Chair. Maybe to make fun of myself in my last response about bureaucratic language, so what Senator Deacon is referring to in

de secteurs qui relèvent de l'ARLA, on décide d'agir, ce qui serait économiquement profitable et d'une plus grande soutenabilité écologique.

Le président : Je pense que nous avons une autre réponse ou suite de réponse de M. Flint.

M. Flint : À titre, simplement, d'ajout à la réponse à votre question sur la version actuelle du projet de loi, s'il était adopté, le seul volet qui pourrait tout de suite mettre en vigueur serait celui des pouvoirs de rappel. Tout le reste exige la mise en place de règlements qui exposent les pouvoirs du ministre à des contraintes, y compris les modalités d'autorisation, ce qui laisserait subsister tout un processus réglementaire qui exigerait des consultations avant l'expression concrète des nouveaux pouvoirs.

Le président : Merci, monsieur Flint.

La sénatrice Simons : Merci, monsieur le président. Je crois qu'on a répondu à mes questions. Je tiens seulement à exprimer mon inquiétude sur tout le déroulement du processus. Je me pose beaucoup de questions sur ce que la main droite et la main gauche savent de ce que l'autre fait.

Le sénateur C. Deacon : Monsieur van Raalte, puisqu'il est question de main droite et de main gauche, ç'a été évoqué dans d'autres réunions, et je sais que vous en faites un objet d'étude, mais je me demande dans quelle mesure des stratégies réglementaires fondées sur des normes pourraient aider tout à fait à prévenir ce genre de situations. En effet, j'ai remarqué que tous les intervenants l'ont souligné : différents ministères, différents gouvernements — dans les provinces, les territoires, le fédéral — et l'étendue des organisations.

Si on élabore des normes à l'extérieur de l'administration fédérale, des normes qui forment une fondation autour d'enjeux particuliers, est-ce que ça nous donne la chance de saisir les occasions de gains de productivité dont parlait M. Leslie et auxquels le Sénat attache beaucoup d'importance? Pouvons-nous nous assurer qu'on écouterait vraiment, et non qu'on chercherait seulement un apport?

On collabore les uns avec les autres à l'élaboration de normes techniques auditables, qui peuvent constituer une fondation permettant de rendre plus agile la réforme des règlements et des lois qui les habilitent. Je cherche ici des occasions de réduire la consommation d'intrants, d'augmenter les rendements et la qualité des produits et d'améliorer l'environnement et la santé. Les occasions sont tellement nombreuses. Nous sommes tenus d'améliorer désormais le processus. Je me demandais seulement quelle serait l'utilité de règlements reposant sur des normes. Que pourriez-vous en dire, s'il vous plaît?

M. van Raalte : Merci pour la question, monsieur le président. Peut-être pour se moquer de ma dernière réponse bureaucratique, le sénateur Deacon fait une allusion juridique à

terms of from a legal authority's perspective is what we call "incorporation by reference." Incorporation by reference within regulations allows the minister and the department responsible to use established standards — credible, trustworthy, consensus-based standards development — to offer an evidence-based methodology for greater agility. If the standard changes, you don't have to change your regulations. It's incorporated by reference. *Ergo*, if the standard says this, then the law of Canada also says this.

Incorporation by reference of international standards is a well-established practice within Canada in terms of that international consensus-building process. We have lots of what we call guardrails or lots of constraints on how that is done, because as you move down the delegation of authority from the legislative branch to the executive branch — ministers — and we delegate that authority under regulation to a standard-setting body, you have to have some confidence in those processes, and those are set out in regulations.

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations has provided a lot of guidance on how well we are doing with that and where we could be doing better.

Where there needs to be some work, senators, going forward, is incorporation by reference of domestic standards and of internal documents — guidelines, rules — published by departments. And that then gets into that confidence and oversight issue.

At the other end of it, Senator Deacon, it would offer that agility and that nimbleness that you're referencing.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. van Raalte. That was a comprehensive and clear answer and I think is appreciated by not just me. Thank you.

The Chair: Mr. Harrison.

Mr. Harrison: Thank you. The unfortunate thing about withdrawing Part 6 from the bill would be the loss of an opportunity to talk about incorporation-by-reference powers being expanded for PMRA, for Health Canada under the Pest Control Products Act. The kind of incorporation by reference powers that are already in the Food and Drugs Act and the Safe Food for Canadians Act are not as broad in the Pest Control Products Act.

So in order to do the kinds of things that we're talking about right now — whether they're domestic standards or whether they're international decisions that are science-based — we're going to need to see an amendment to the Pest Control Products Act to give the minister regulation-making authority to do more incorporation by reference.

ce que nous appelons l'« incorporation par renvoi » qui, dans un règlement, permet au ministre et au ministère compétent de se servir de normes établies — crédibles, dignes de confiance, fondées sur le consensus — pour offrir une méthode reposant sur des données probantes, qui procure un gain d'agilité. Si la norme change, nul besoin de modifier le règlement. La norme est incorporée par renvoi. Ainsi, la loi canadienne répète fidèlement la norme.

L'incorporation par renvoi de normes internationales est une pratique bien établie au Canada dans le cadre de la formation d'un consensus international. Nous possédons beaucoup de garde-fous ou de contraintes sur la façon de le faire, parce que, à mesure qu'on parcourt vers le bas les délégations d'autorité, du législatif à l'exécutif — les ministres — et que nous déléguons cette autorité par règlement à un organisme de normalisation, il faut une certaine confiance dans ces processus, qui sont énoncés dans le règlement.

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation nous a beaucoup éclairés sur nos pratiques exemplaires et sur celles que nous pourrions améliorer.

C'est dans l'incorporation par renvoi de normes nationales et de documents internes — lignes directrices, règles — publiés par les ministères qu'il reste encore du travail à faire. On arrive ainsi à la question de la confiance et de la supervision.

À l'autre bout, vous arriveriez à l'agilité à laquelle vous faites allusion.

Le sénateur C. Deacon : Merci. Je ne suis pas le seul à avoir bien aimé cette réponse complète et claire. Merci.

Le président : La parole est à M. Harrison.

M. Harrison : Merci. L'inconvénient du retrait de la partie 6 du projet de loi serait de faire rater l'occasion de discuter des pouvoirs élargis d'incorporation par renvoi pour l'ARLA, pour Santé Canada sous le régime de la Loi sur les produits antiparasitaires. Les pouvoirs homologues déjà sous le régime de la Loi sur les aliments et les drogues et de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada ne sont pas aussi étendus.

Alors, pour faire ce dont nous discutons actuellement — soit au moyen de normes canadiennes ou de décisions internationales fondées sur la science — nous aurons besoin d'amender la Loi sur les produits antiparasitaires pour accorder au ministre le pouvoir de prendre des règlements pour recourir davantage à l'incorporation par renvoi.

Key recommendation: If we were going to do one thing about the Pest Control Products Act via Bill S-6, it would be to add and broaden incorporation by reference powers. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Harrison.

Senator Wetston: Actually, I just wanted to have the floor for a moment to thank the witnesses but also to apologize to the witnesses and to the committee, because I need some significant assistance on keeping better notes. We probably all have that problem. Many committees are dealing with the Budget Implementation Act as well as Bill S-6. I think my questions were appropriate to Part 6, but I think I referred to the Budget Implementation Act. I apologize for that. What I meant, of course, was Bill S-6, the modernization bill. I hope you accept that apology. I want to assure you that I'm fully aware of what is going on here this morning but, as I say, my note-taking was not so rigorous. I apologize for that.

The Chair: Thank you, Senator Wetston. We noted that here. Your questions were succinct and appropriate to the committee and the bill we were studying, so we didn't correct you on that.

Senator Cotter: Ever so briefly, Mr. van Raalte. First, I should apologize for that flippant remark about bureaucracy. It was kind of you to build on that a bit. You didn't bring a dental analogy this week like last week, but that was still a good one.

I wanted to clarify my own remarks. In the letter that Senator Black received from Minister Duclos and shared with the committee, the minister asked that there be an amendment to the bill to essentially withdraw Part 6 from the bill. I wanted to be clear that that's a workable approach from the point of view of the kind of work you need to oversee here and that likely, at some point, we would see some other version of this part making its way back through the legislative process. I say that, as much as anything, in light of the most recent comments about the value of at least some portions of Part 6.

Mr. van Raalte: To the best of my ability, Mr. Chair, my understanding of the Senate process — so I may be corrected — is that this committee is studying subject matter; it will report to the Senate; and then the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce will do the legislative review, as the home for the bill, and it will undertake clause-by-clause. How the committee then disposes of Minister Duclos's request will be up to that committee. In terms of the procedure for following through on that request, I'm not sure exactly how that happens. Then the committee will report to the full Senate. So it becomes

Recommandation indispensable : si nous n'avions qu'une chose à faire au sujet de la loi en question par le projet de loi S-6, ce serait d'ajouter les pouvoirs d'incorporation par renvoi et de les élargir. Merci.

Le président : Merci, monsieur Harrison.

Le sénateur Wetston : En fait, je tenais à prendre la parole un moment pour remercier les témoins et à leur présenter mes excuses ainsi qu'au comité, parce que j'aurais besoin de beaucoup d'aide pour prendre de meilleures notes. C'est peut-être notre problème à tous. Beaucoup de comités s'occupent en même temps de la Loi d'exécution du budget et du projet de loi S-6. Je pense que mes questions étaient fondées pour la partie 6, mais je crains d'avoir fait allusion à la Loi d'exécution du budget. Veuillez m'en excuser. Bien sûr, je voulais dire le projet de loi S-6, sur la modernisation. J'espère que vous accepterez mes excuses. Je tiens à vous assurer que je suis pleinement conscient de ce qui se passe ici, ce matin, mais, comme je l'ai dit, je manque de rigueur dans ma prise de notes. Je vous en demande pardon.

Le président : Merci. Nous l'avons remarqué et noté. Vos questions étaient succinctes, et visaient juste le comité et le projet de loi à l'étude. Nous ne vous avons donc pas repris sur ces détails.

Le sénateur Cotter : Très brièvement, monsieur van Raalte. Je vous présente d'abord mes excuses pour ma remarque désinvolte sur la bureaucratie. C'était gentil de votre part de vous en servir un peu. Cette semaine, vous n'avez pas fait d'analogie dentaire, comme celle de la semaine dernière, qui reste particulièrement goûtée.

Je tenais à clarifier mes propres observations. Dans la lettre que le sénateur Black a reçue du ministre Duclos et qu'il a divulguée à notre comité, le ministre demandait qu'on modifie le projet de loi pour essentiellement en retrancher la partie 6. Je tenais à préciser que c'est une solution pratique du point de vue du genre de travail qu'il faut superviser ici et que, vraisemblablement, à un certain moment, nous en verrons ressortir une autre version, à la faveur du processus législatif. Je le dis comme presque n'importe quoi, à la lumière des observations les plus récentes sur la valeur d'au moins certains passages de la partie 6.

M. van Raalte : Monsieur le président, au mieux de mes capacités, ce que je comprends du processus suivi par le Sénat — vous me corrigez si je me trompe — est que votre comité étudie la teneur du projet de loi; il fait rapport au Sénat, puis le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce effectue l'examen législatif, en sa qualité de port d'attache du projet de loi, puis il l'étudie article par article. Ensuite, à lui de disposer de la demande du ministre Duclos. En ce qui concerne la procédure de suivi de cette demande, je n'en connais pas exactement les modalités. Ensuite, le comité fait rapport à l'ensemble du Sénat.

a procedural matter for the Senate that I cannot answer in my best bureaucratic vocabulary.

Senator Cotter: I know that Minister Duclos doesn't report to you — if anything, it might be the other way around — but if that were the process that the Senate followed, as opposed to passing and kind of holding it subject to proclamation and the like, it doesn't complicate your end of things?

Mr. van Raalte: It does not.

Senator C. Deacon: I want to close the loop on what Mr. Harrison just said. If there is a middle ground here that we should be considering, which is not pulling this portion out of Bill S-6 completely but keeping in an element that enables the minister to incorporate standards by reference, is that a middle ground that — perhaps, Ms. Bombardier and Mr. van Raalte, could you speak to that a bit? Is there value in our doing that? Because once this bill leaves here, it's an unusual thing to start a government bill in the Senate and have it go to the House after. But is that useful? It's an interesting suggestion that he made.

Ms. Bombardier: I'll turn to Jason Flint to respond with regard to the incorporation by reference in the current bill, Bill S-6, and talk about the path forward.

Mr. Flint: Currently, there is nothing in Bill S-6 that amends the incorporation-by-reference powers that already exist in the Pest Control Products Act, so it would require an amendment to include something that's not currently there.

Ms. Bombardier: Because it's not there now, it's definitely something we can consider under the Transformation Agenda. We are looking at improving processes, and that would be part of the conversation.

Mr. van Raalte: The Pest Control Products Act belongs to the Minister of Health.

The Chair: Thank you. I see no further questions and we have reached the end of our time for our witnesses. I'd like to thank Ms. Bombardier, Mr. Flint, Mr. Petelle, Mr. Leslie, Mr. Harrison, Ms. Gue, and Mr. van Raalte. Thank you very much for your participation today. Your assistance as we undertake this study is very much appreciated.

I want to thank the committee members for your active participation and thoughtful questions. Again, as I always do, I'd like to thank our Senate Administration, the interpretation and logistics team, that keep us flowing and operating in this room.

Ça devient donc une question de procédure pour le Sénat à laquelle je ne peux répondre même en usant de mon meilleur vocabulaire bureaucratique.

Le sénateur Cotter : Je sais que le ministre Duclos n'a pas de comptes à vous rendre — ce serait plutôt le contraire — mais si c'était le processus que suivait le Sénat, au lieu d'adopter le projet de loi ou, en quelque sorte, le tenir sujet à promulgation ou à ce genre de chose, est-ce que ça ne vous complique pas la tâche?

M. van Raalte : Aucunement.

Le sénateur C. Deacon : Je tiens à boucler la boucle sur ce que M. Harrison vient de dire. Si nous devons envisager un terrain d'entente, c'est-à-dire ne pas retrancher cette partie du projet de loi S-6, mais la conserver comme élément qui permet au ministre d'incorporer des normes par renvoi, n'est-ce pas un terrain d'entente dont, peut-être, madame Bombardier et monsieur van Raalte, vous pourriez parler un peu? Est-ce utile de procéder de la sorte? Dès que le projet de loi sort d'ici, il est inhabituel d'en faire débiter l'étude au Sénat, puisqu'il émane du gouvernement, avant de la confier à la Chambre. Mais est-ce utile? Sa proposition est intéressante.

Mme Bombardier : M. Flint répondra sur ce qui concerne l'incorporation par renvoi dans le projet de loi S-6, puis la suite des choses.

M. Flint : Actuellement, rien dans le projet de loi S-6 ne modifie les pouvoirs d'incorporation par renvoi déjà prévus dans la Loi sur les produits antiparasitaires. Il faudrait donc un amendement pour inclure quelque chose qui ne s'y trouve pas déjà.

Mme Bombardier : Comme, actuellement, ce n'est pas là, c'est incontestablement un élément d'appréciation dans le cadre du programme de transformation. Nous cherchons à améliorer les processus, et ça pourrait être discuté.

M. van Raalte : La Loi sur les produits antiparasitaires relève du ministre de la Santé.

Le président : Merci. Il ne semble pas y avoir d'autres questions, et l'heure de nous séparer de nos témoins est arrivée. Je tiens à remercier Mmes Bombardier et Gue ainsi que MM. Flint, Petelle, Leslie, Harrison et van Raalte. Merci beaucoup de votre participation. Votre aide, alors que nous entamons cette étude, est très appréciée.

Je tiens à remercier les membres du comité de leur participation active et de leurs questions judicieuses. Comme toujours, je remercie l'Administration du Sénat, les interprètes et l'équipe de logistique, grâce à qui tout, ici, sur place, baigne.

With that, senators, is it agreed that we suspend for a minute or two to end the public portion and proceed in camera?

Hon. Senators: Agreed.

(The committee continued in camera.)

Sur ce, chers collègues, êtes-vous d'accord pour que nous suspendions nos travaux pendant une minute ou deux, le temps de mettre fin à la partie publique de la réunion et de nous retirer à huis clos?

Des voix : Oui.

(La séance se poursuit à huis clos.)
